



# LISTES ROUGES RÉGIONALES

## QUELS INTÉRÊTS POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ?

ARB îdF | Lucile Dewulf - Hemminki Johan  
UFBSN | Julien Boucault - Mélanie Clément  
20/05/2021

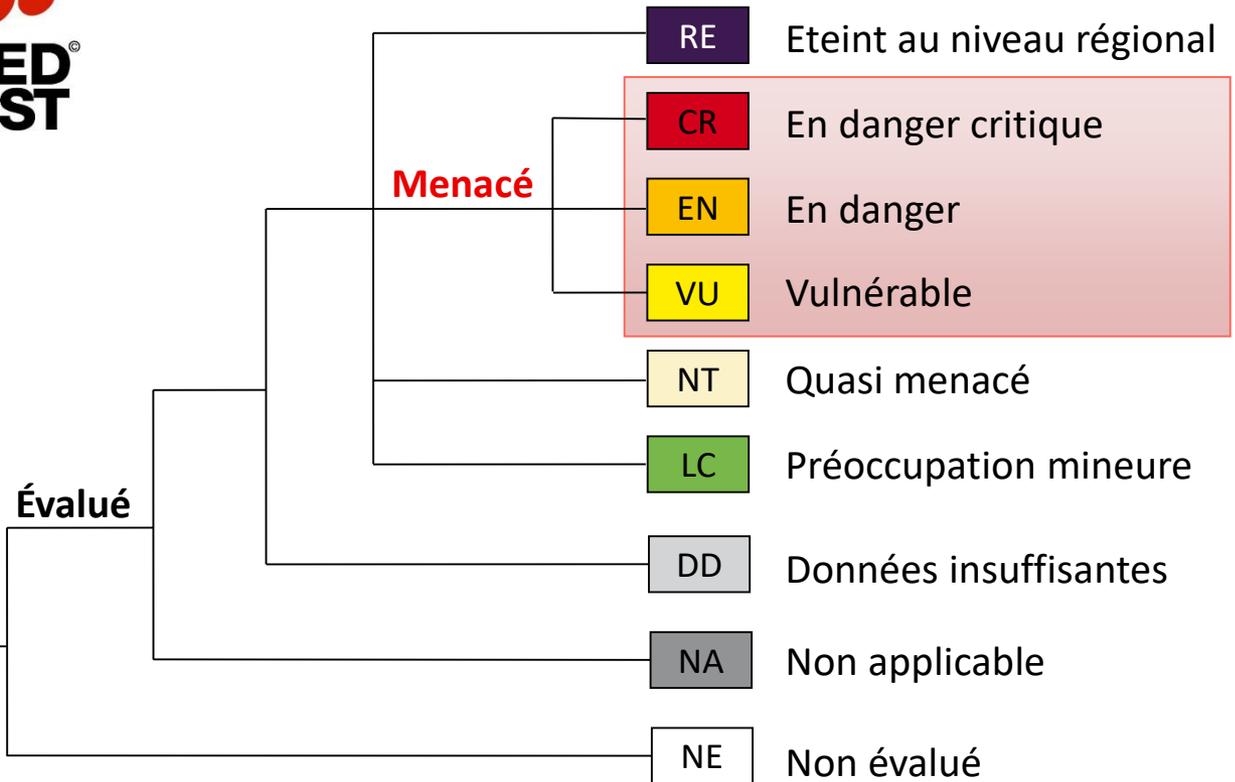


# Qu'est-ce qu'une Liste rouge ?





# Une méthodologie évaluant le risque d'extinction des espèces





# Un outil utilisé à différentes échelles qui permet des comparaisons spatiales

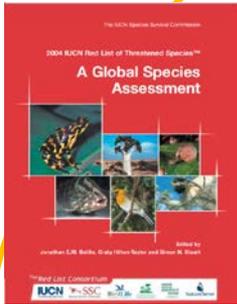
Liste rouge mondiale

More than 37,400 species are threatened with extinction  
That is still 28% of all assessed species.

Listes rouges européennes

Listes rouges nationales

Listes rouges régionales



# Un état des lieux et une méthode d'évaluation des progrès ou régressions

## Conservation Biology



Explore this journal >

### Biodiversity Indicators Based on Trends in Conservation Status: Strengths of the IUCN Red List Index

STUART H. M. BUTCHART, H. RESIT AKÇAKAYA, ELIZABETH KENNEDY, CRAIG HILTON-TAYLOR

First published: 10 March 2006 Full publication history

DOI: 10.1111/j.1523-1739.2006.00410.x View/save citation

Cited by (CrossRef): 25 articles Check for updates Citation tools



### SCIENTIFIC PAPERS – RED LIST METHODOLOGY

#### Using Red List Indices to measure progress towards the 2010 target and beyond

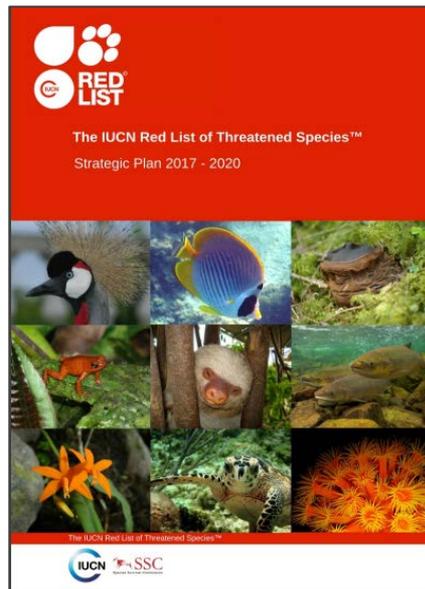
Butchart, S.H.M., Stattersfield, A.J., Baillie, J., Bennun, L.A., Stuart, S.N., Akçakaya, H.R., Hilton-Taylor, C. and Mace, G.M. 2005. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 360(1454): 255–268. DOI: 10.1098/rstb.2004.1583.



### SCIENTIFIC PAPERS – ANALYSES

#### Developing a standard for evaluating reintroduction success using the IUCN Red List indices

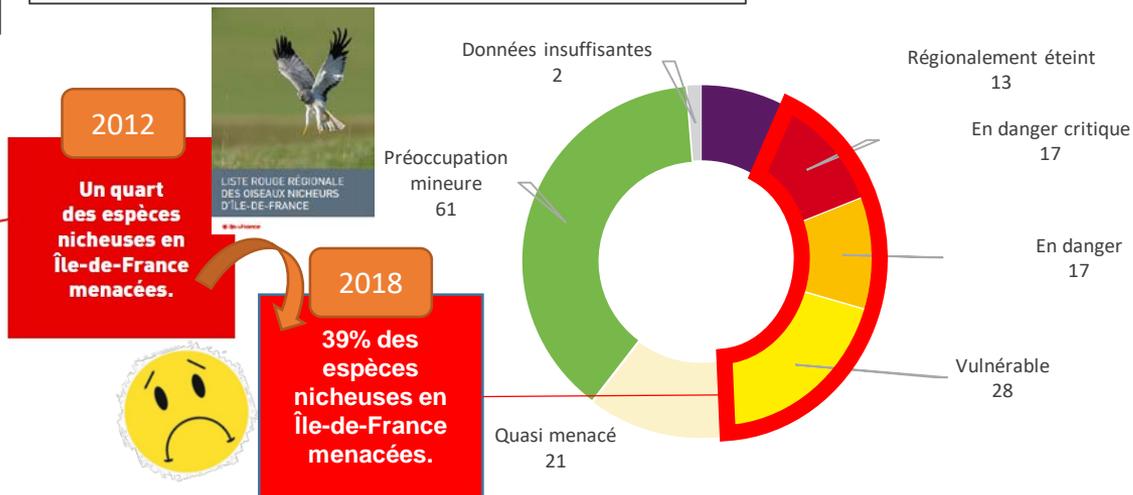
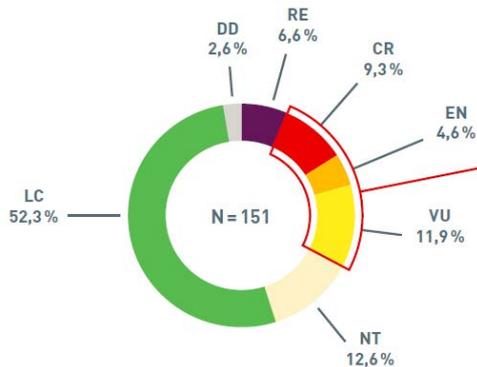
Shier, D.M. 2015. *Animal Conservation* 18(5): 411-412. DOI: 10.1111/acv.12242.



### SCIENTIFIC PAPERS – RED LIST METHODOLOGY

#### Calculating population reductions of invertebrate species for IUCN Red List assessments

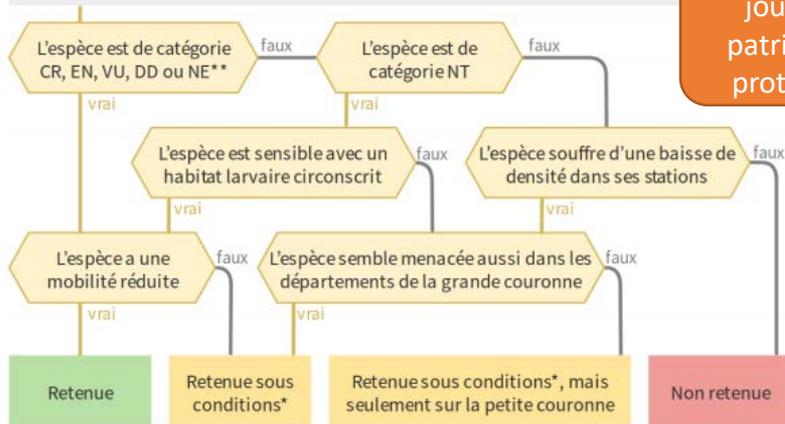
Akçakaya, H.R., Hochkirch, A., Bried, J.T., van Grunsven, R.H.A., Simaika, J.P., De Knijf, G. and Henriques, S. 2021. *Journal of Insect Conservation*. Early online publication. DOI: 10.1007/s10841-021-00303-0.





# Un levier pour prioriser des enjeux de conservation et pour communiquer

Liste de départ 56 taxons



Statuts utilisés pour la mise à jour des listes d'espèces patrimoniales (det. ZNIEFF, protections régionales, ...)

\* Certaines espèces ne sont retenues que s'il y a une preuve de leur autochtonie et/ou qu'assez d'individus ont été observés (au dessus d'un seuil d'effectif). Plus de détails à la partie 4. Liste retenues

\*\* À cette étape, l'espèce *Sympetrum vulgare* est exceptionnellement écartée faute d'une connaissance fine de ses biotopes et en raison de sa difficile détection.

Schéma - Logigramme de sélection des espèces déterminantes de Znieff

**LE POINT DE VUE DE ...**  
**JEAN-FRANÇOIS JULIEN**  
 CHIROPTEOLOGUE AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

**HD. Quelle est la situation des chauves-souris en Île-de-France ?**  
**Jean-François Julien.** Elle n'est pas très brillante. Un rapport récent de Naturoparis indique que les chauves-souris franciliennes sont même dans un moins bon état de conservation que celles qui vivent dans d'autres régions. D'abord, insectes et araignées dont se nourrissent ces petits mammifères volants sont plus rares dans les milieux très urbanisés. L'éclairage public est, quant à lui, un facteur de perturbation majeure : certaines espèces évitent les lampadaires pour échapper à leurs prédateurs, chouettes et quelques rapaces diurnes qui chassent aussi la nuit, d'autres prennent le risque car les papillons de nuit dont elles raffolent y sont nombreux. Et les collisions avec des véhicules sont monnaie courante. Enfin, les blessures occasionnées par les chats sont à l'origine de huit appels sur dix à la Société française pour l'étude et la protection des mammifères.

**HD. Combien y a-t-il de chauves-souris en France ?**  
 J.-F. J. Le recensement est un exercice particulièrement difficile car le comptage direct est quasiment impossible pour la majorité des espèces qui nichent dans les hauts arbres et sous les toits. Seules celles qui hivernent dans des grandes cavités souterraines peuvent être comptées.

On utilise une méthode indirecte dans le cadre d'un programme de science participative du Muséum reposant sur des mesures de cris d'écholocation des chauves-souris par des volontaires bénévoles. Notre hypothèse : plus les signaux sont nombreux, plus la population est grande. Pour toute la France, difficile de se lancer à donner un ordre de grandeur, probablement plusieurs millions d'individus. Il faut savoir que la grande hécatombe des chauves-souris a eu lieu il y a quarante ans avec l'usage des pesticides organochlorés. Aujourd'hui, globalement, les populations se reconstituent, mais le nombre d'individus reste critique et loin derrière le niveau d'avant les organochlorés, d'autant plus que les femelles n'ont qu'un petit par an.

**HD. Que faire pour les protéger ?**  
 J.-F. J. En Île-de-France, il y a par exemple des mesures pour limiter l'éclairage public dans le Gâtinais et pour préserver les vieux arbres à Rambouillet. Lorsque des travaux importants de voirie sont prévus, l'étude d'impact comprend maintenant un volet sur les chauves-souris. Dans le Vexin, où les carrières abandonnées, choisies par des colonies pour l'hivernation, sont le lieu de filées clandestines, on essaye de mettre des panneaux d'information et des grilles à l'entrée de certaines cavités. Enfin, de façon générale, que ce soit pour le traitement des charpentes ou pour l'agriculture, on prône l'utilisation de produits alternatifs moins nocifs.

## Les libellules battent de l'aile

### Environnement

Elles disparaissent à petit feu. Confrontées à l'urbanisation et à l'intensification agricole, les libellules qui vivaient jadis paisiblement dans leurs mares et leurs cours d'eau sont au bord de l'extinction. Selon une « liste rouge » tout juste achevée par l'Office pour les insectes (Opie), la Société française d'odonatologie et Naturoparis, un quart des libellules d'Île-de-France sont « menacées » ou ont disparu en vingt ans.



L'Île-de-France compte 58 espèces de libellules, dont un tiers sont menacées. A.B. MATHONIS

Sur 59 espèces de libellules, une est « éteinte », 19 % sont menacées et 14 % sont « quasi menacées ». Le *Sympetrum noir*, l'agrion de Mercure, le lesté des bois et la leucorhine à gros thorax auront peut-être disparu, d'ici cinq à dix ans, des écrans radars.

**Perturbations d'origine humaine**  
 Ce drame silencieux risque de laisser de marbre les non-initiés.

Mais il en dit long sur les conséquences de la pollution humaine. « Ces risques de disparition sont liés à la destruction des habitats et à la baisse du niveau des eaux due aux perturbations climatiques », résume pour *metronews* Xavier Houard, coordinateur scientifique à l'Opie.

L'insecte, qui privilégie les zones humides, comme les bords de Seine ou les plans d'eau, est chassé

par l'extension des terres agricoles. « Les agriculteurs combent les mares pour récupérer les terres amputées par l'urbanisation », explique Xavier Houard. Sans oublier les effets délétères des engrais... « Tout cela est strictement encadré par la loi sur l'eau de 2006. Mais sa mise en œuvre est une bataille quotidienne », estime le spécialiste. **VINCENT MICHELON**

Mesures à mettre en place détaillées dans les fascicules publiés par l'ARB îdF



## CINQ MESURES POUR FAVORISER L'INSTALLATION DE POPULATIONS DE PETITS ET GRANDS RHINOLOPHES

- Restaurer l'habitat
- Protéger les cavités souterraines
- Limiter l'éclairage nocturne
- Limiter la fragmentation par les infrastructures routières et aménager celles existantes
- Favoriser les traitements de charpentes non toxiques



LISTE ROUGE RÉGIONALE DES CHAUVES-SOURIS d'ÎLE-DE-FRANCE

# Comment réaliser une Liste rouge ?



## Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées

Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration





# Première étape : collecte et traitement des données

Naturalistes

Conseils départementaux

Bureaux d'études

Gestionnaires d'espaces protégés

Associations

Organismes de recherche

Collectivités et organismes publics

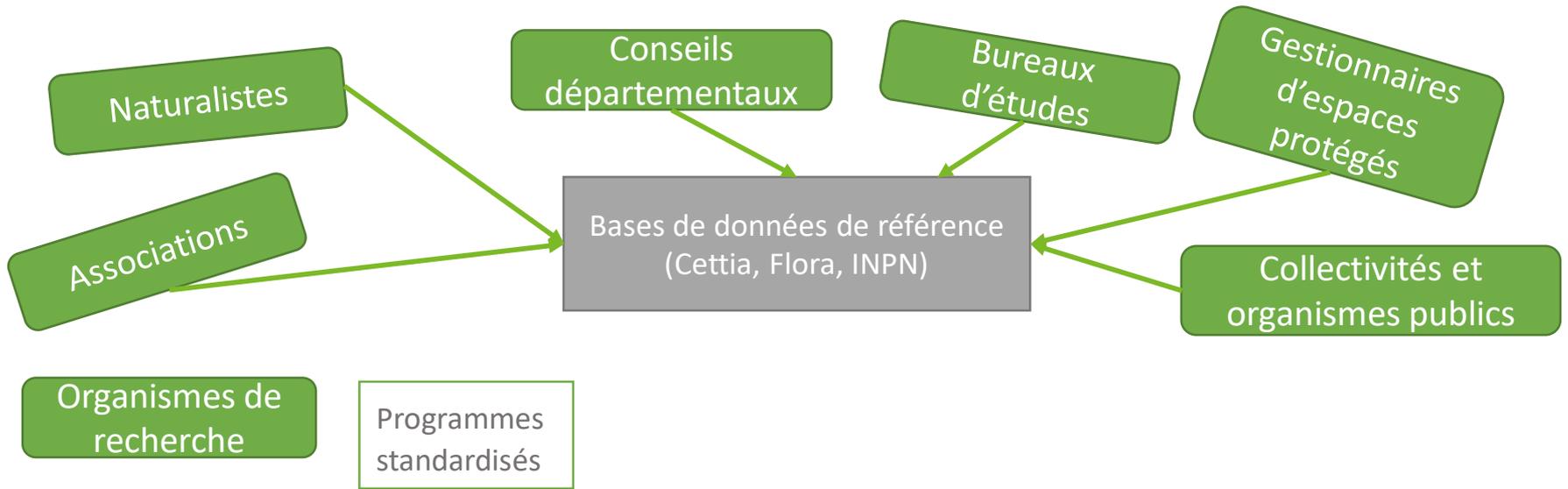


AGIR pour la BIODIVERSITÉ



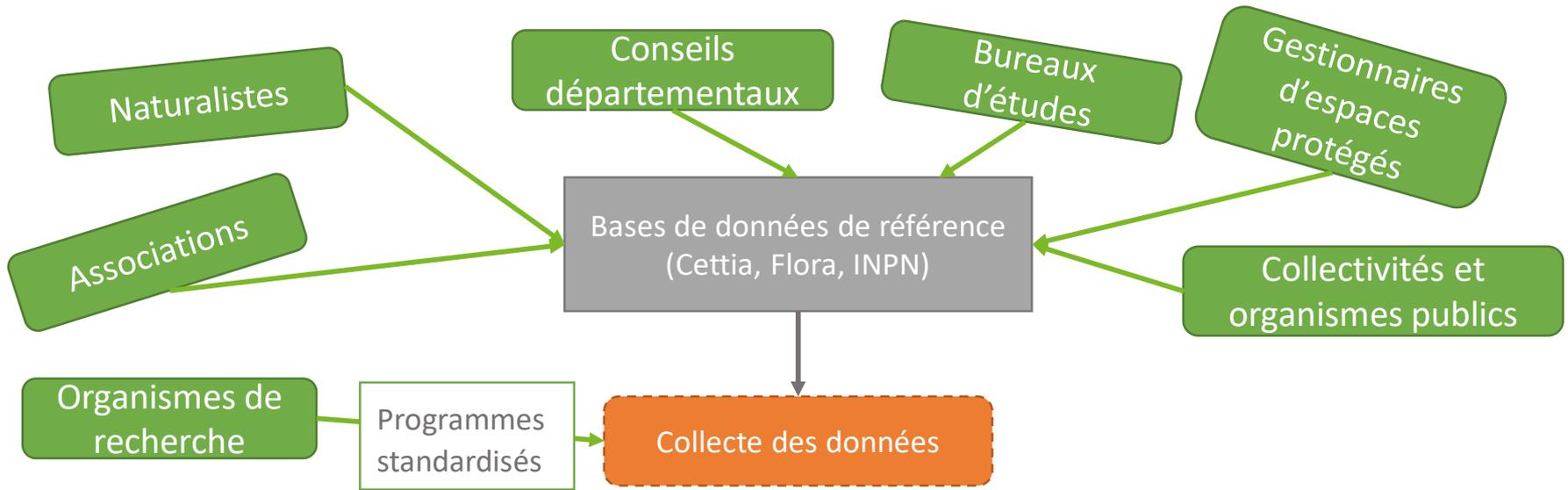


## Première étape : collecte et traitement des données



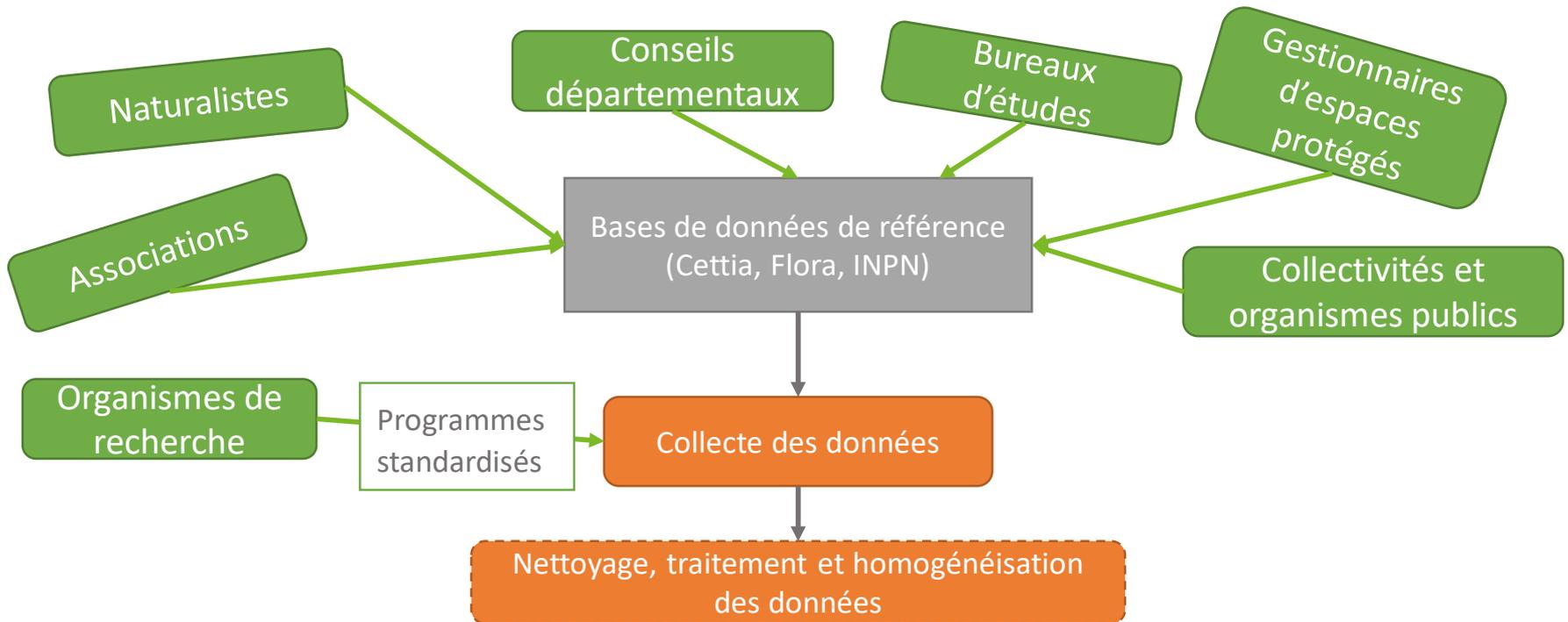


## Première étape : collecte et traitement des données



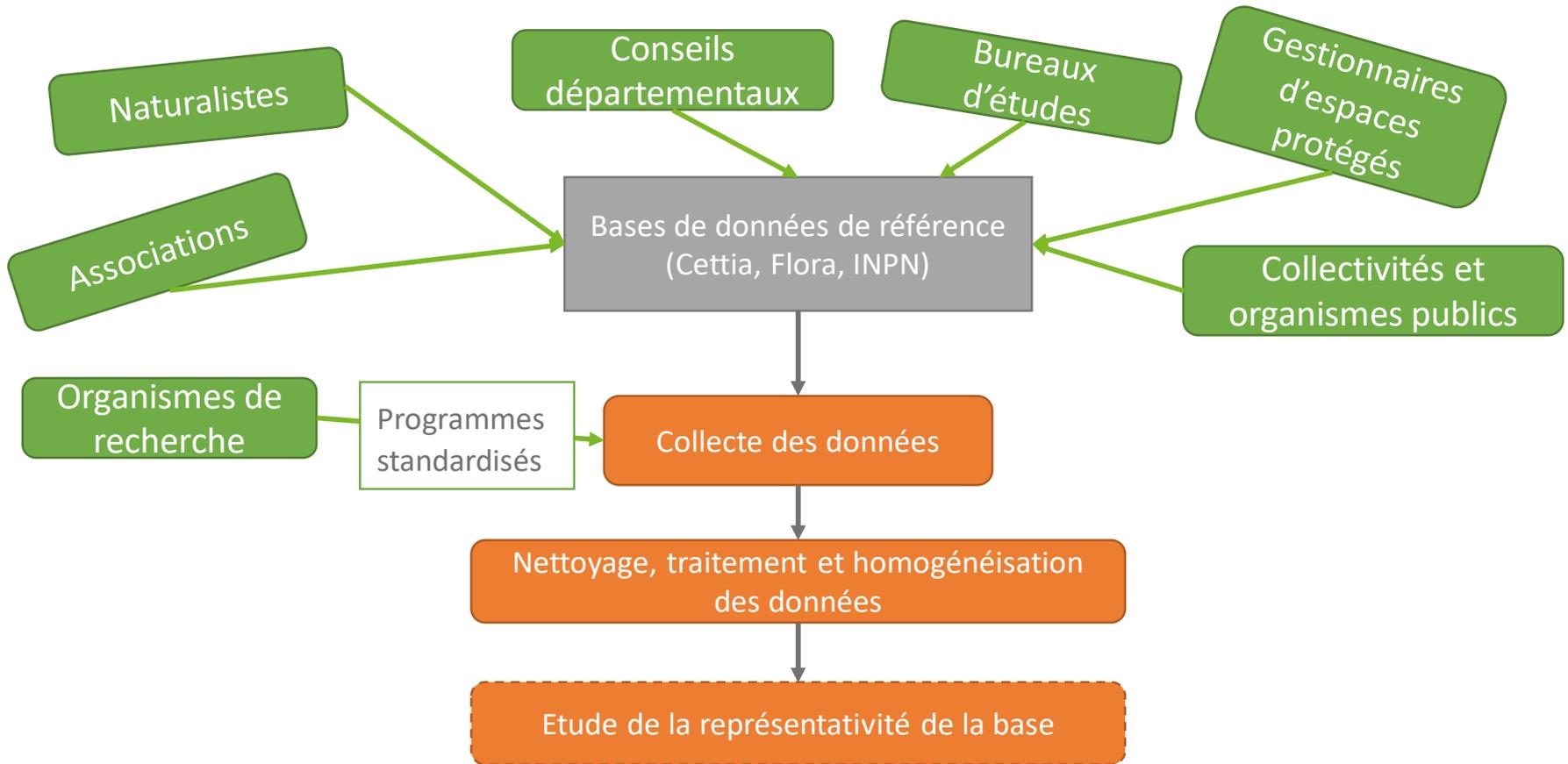


## Première étape : collecte et traitement des données





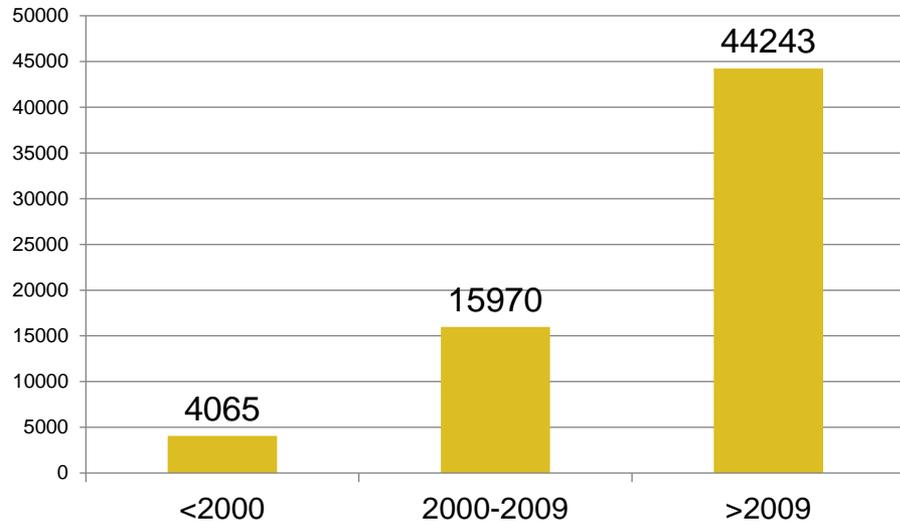
## Première étape : collecte et traitement des données



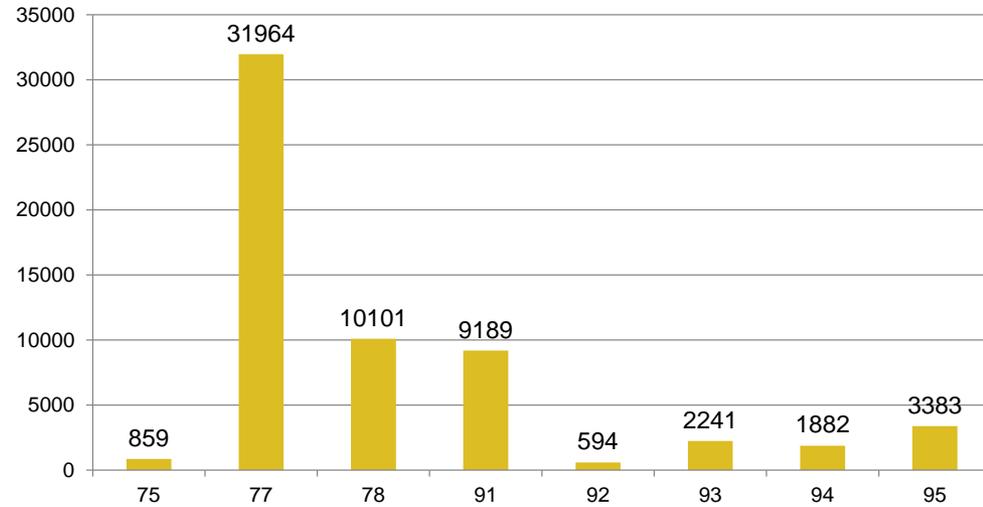


## Première étape : collecte et traitement des données

Nombre de données par périodes



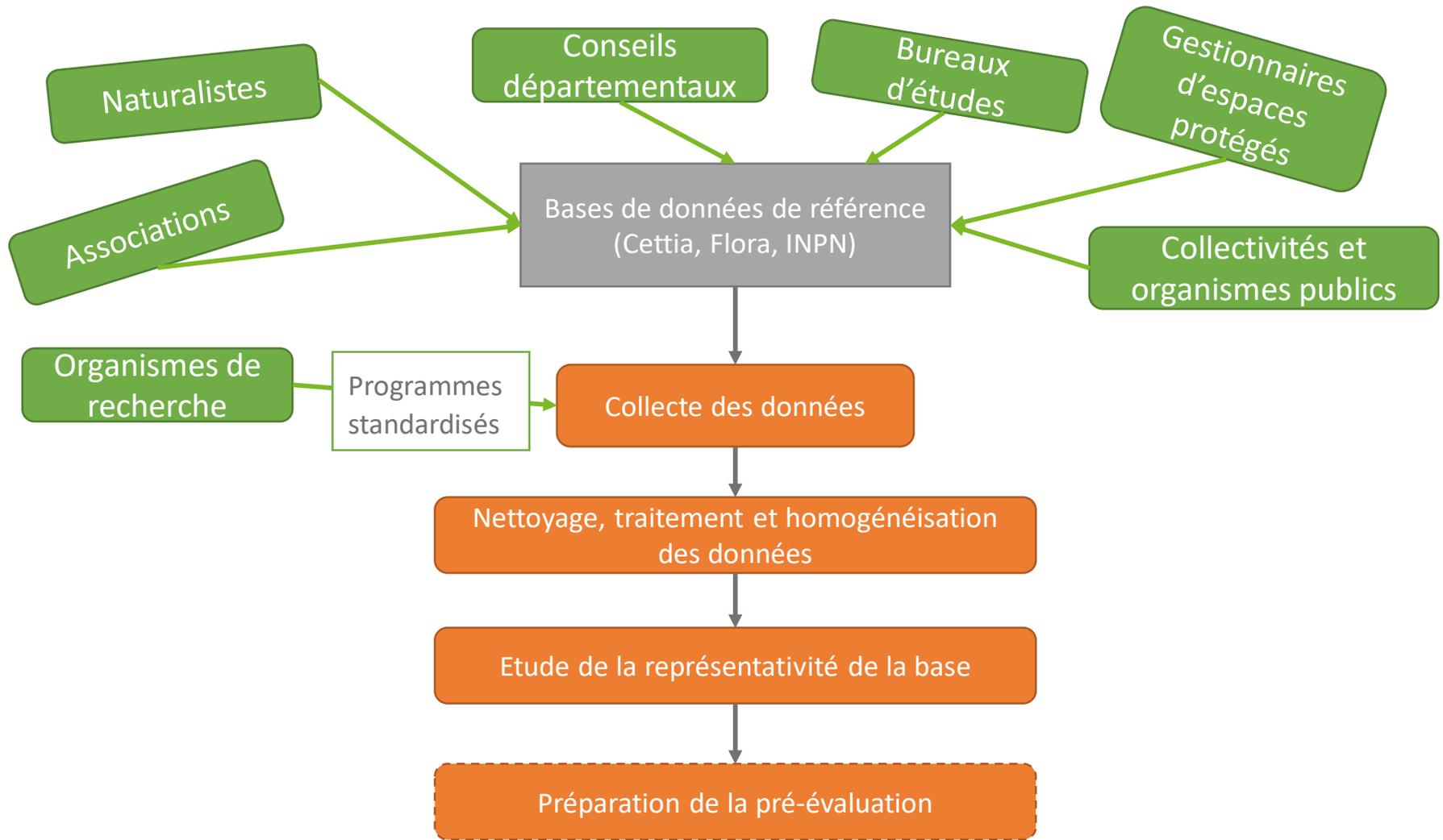
Données par départements



Etude de la représentativité de la base



## Première étape : collecte et traitement des données





## Première étape : collecte et traitement des données

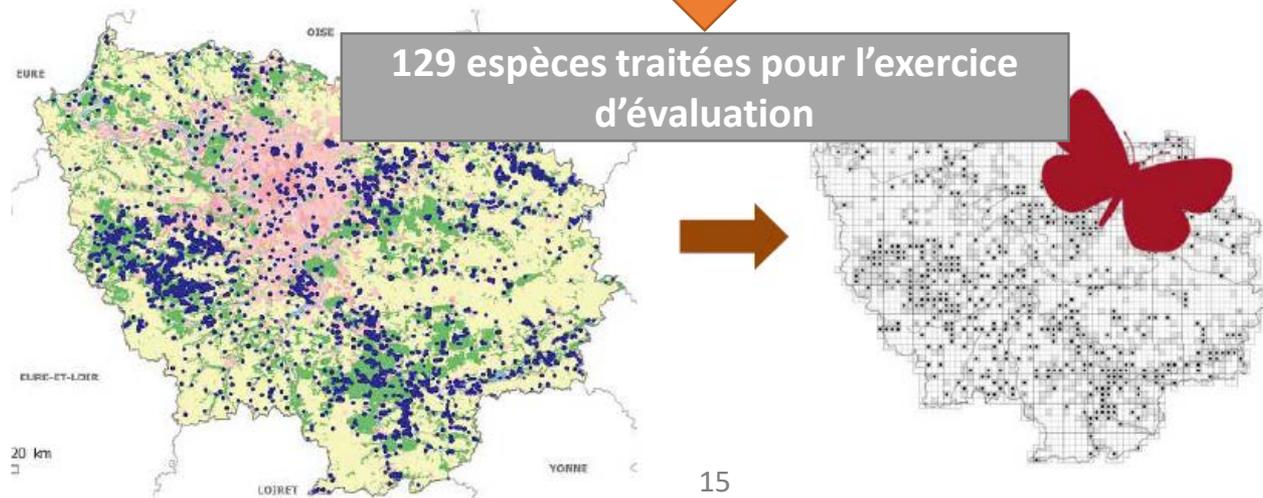
### Exemple de la Liste rouge régionale des Rhopalocères et Zygènes (2016) :

**137 espèces répertoriées** en Île-de-France lors de la pré-évaluation ;

Plus de **60 000 données récoltées par l'Opie** ;

➔ **Consolidation de 37 130 données validées géographiquement**

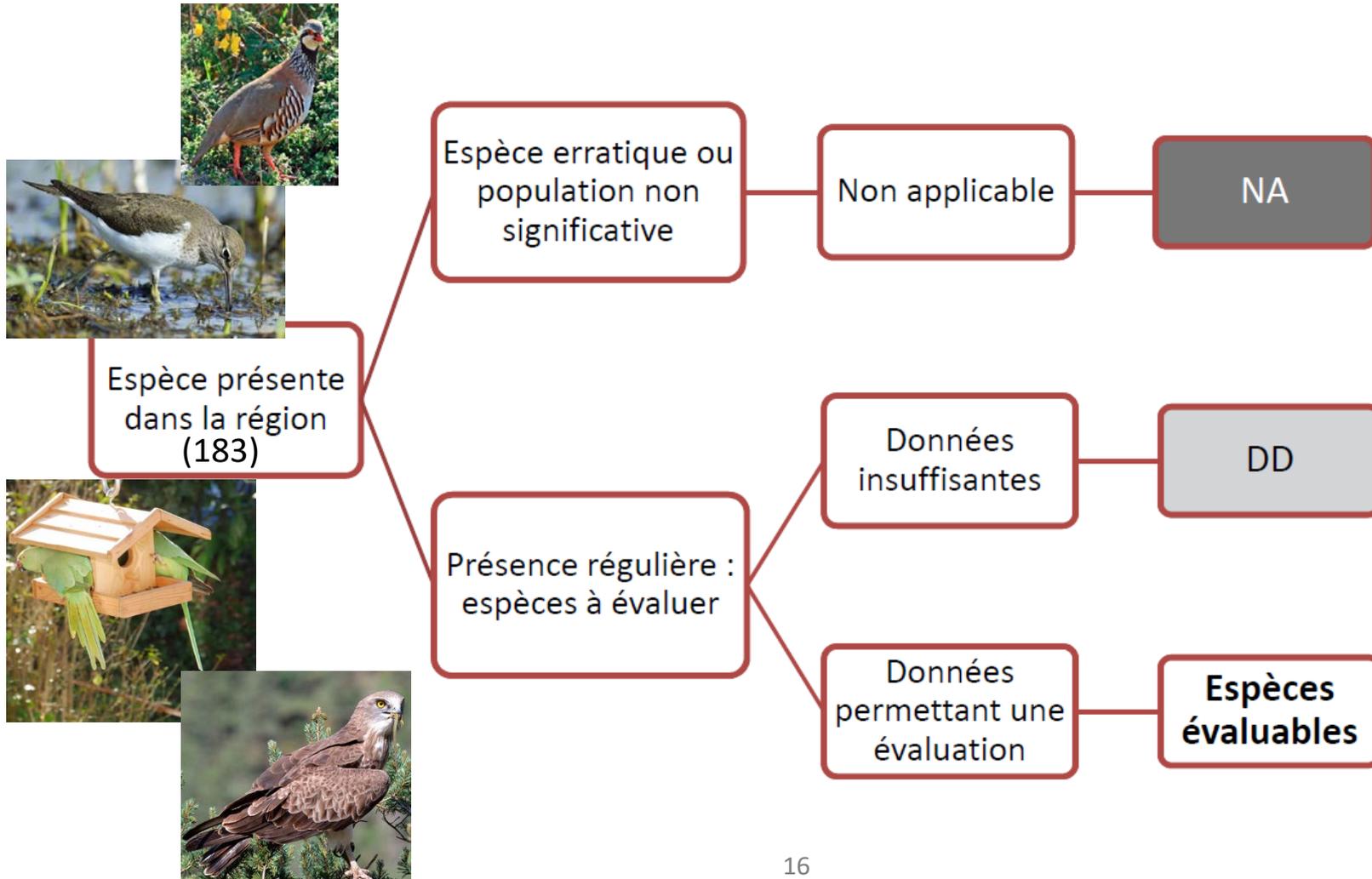
**Deuxième étape : filtre de pré-évaluation des espèces**  
(Indigènes vs introduites) / (présence occasionnelle vs présence régulière)





## Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères

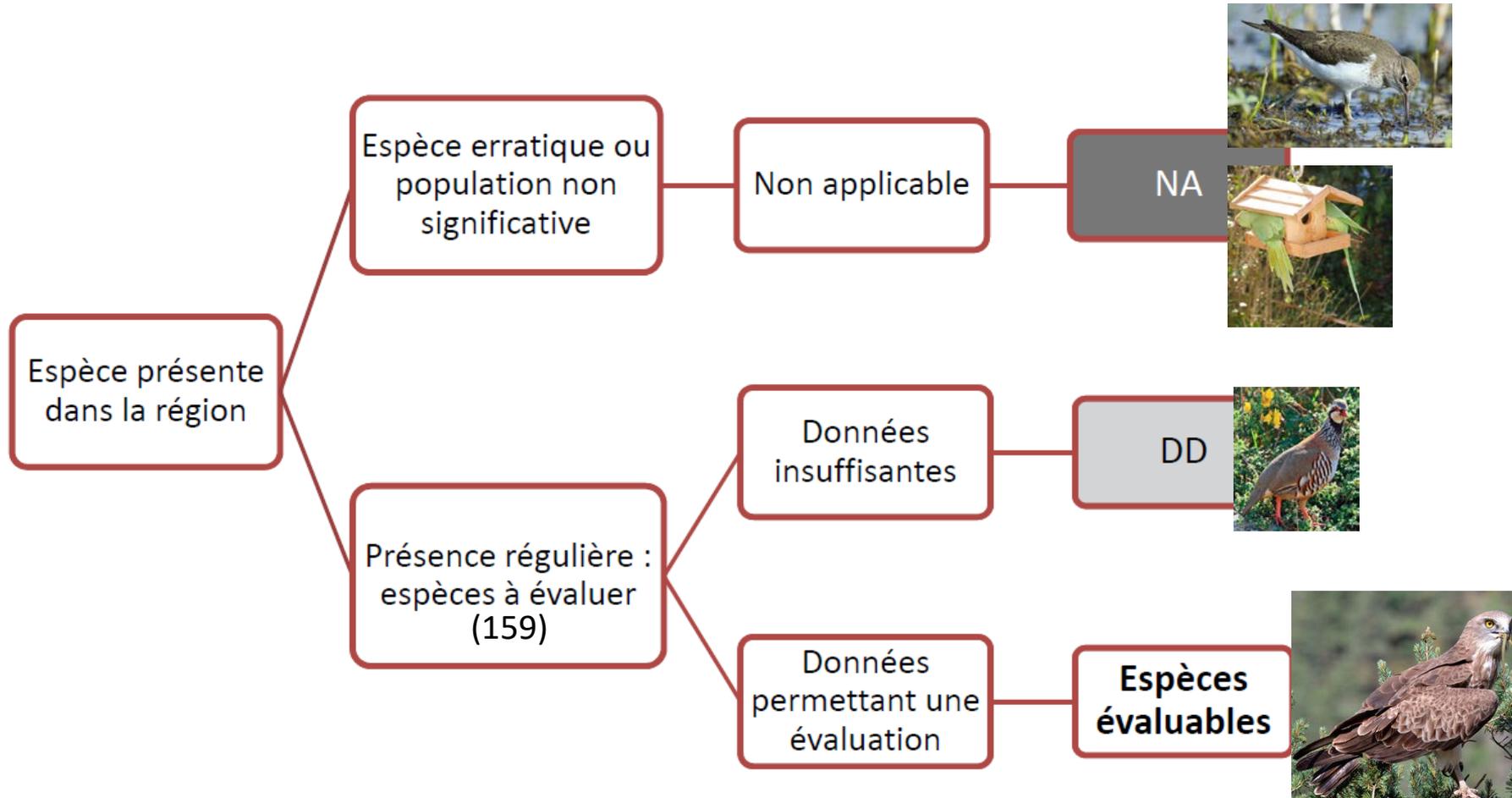
### Exemple de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (2018) :





## Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères

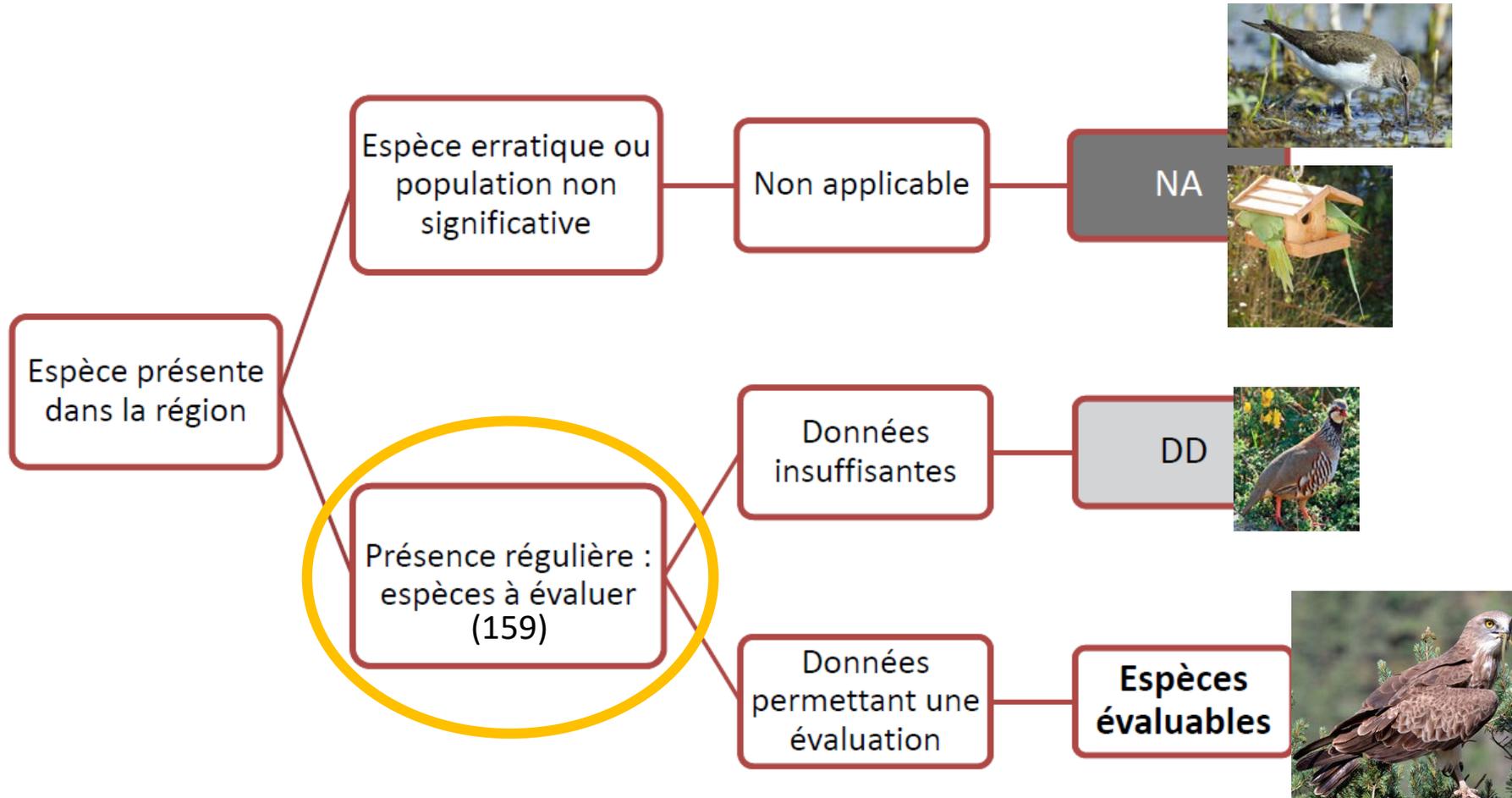
### Exemple de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (2018) :





## Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères

### Exemple de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (2018) :





## Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères

### Comité d'experts animé par un auditeur externe



## CRITÈRES

- A Réduction de la population
- B Aire de répartition réduite
- C Petite population et déclin
- D Très petite population
- E Analyse quantitative

## Seuils quantitatifs

% de déclin

Zone d'occurrence et d'occupation

Déclin des individus matures

Nombre d'individus matures et localités

Probabilité d'extinction

## CATÉGORIES

**RE : régionalement éteinte**

**CR : en danger critique**

**EN : en danger**

**VU : vulnérable**

**NT : quasi menacée**

**LC : préoccupation mineure**

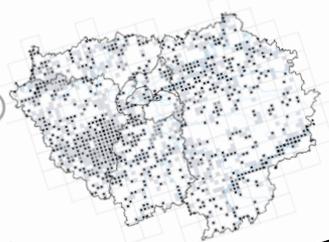
**DD : données insuffisantes**

# Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères



**Recueil cartographique**  
support technique pour la réalisation  
de la liste rouge régionale des Odonates  
menacés en Ile-de-France

Version définitive  
avant validation  
par le CSRPN



Mai 2013  
Bilan des trois ateliers participatifs

Liste et statuts des Odonates de la région Ile-de-France (autochtonie, rareté, fréquence et occupation...)

Document de travail préparé sous l'égide de l'opération par le CSRPN

Code	Nom	Statut	Autochtonie	Rareté	Fréquence	Occupation
...	...	...	...	...	...	...

**Critère B : Répartition géographique**

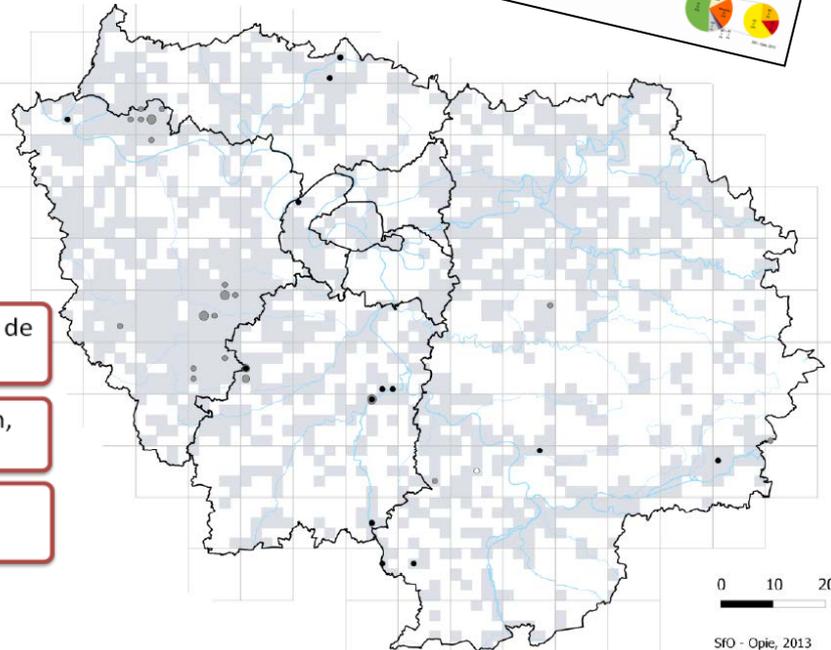
B2 : Zone d'occupation (mailles de 2x2 km)

- < 10 km<sup>2</sup> → **CR**
- < 500 km<sup>2</sup> → **EN**
- < 2 000 km<sup>2</sup> → **VU**

Remplir au moins deux de ces trois conditions

- Sévèrement fragmenté OU nombre de localités (3 seuils : 1 ; 5 ; 10)
- Déclin continu (zone d'occupation, habitat, localités, individus...)
- Fluctuations extrêmes (idem)

*Coenagrion pulchellum*



# Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères



**Recueil cartographique**  
support technique pour la réalisation  
de la liste rouge régionale des Odonates  
menacés en Ile-de-France

Version définitive  
avant validation  
par le CSRPN



Mai 2013  
Bilan des trois ateliers participatifs

Liste et statuts des Odonates de la région Ile-de-France (autochtone, rareté, fréquence et occupation...)

Document de travail préparé sous l'égide de l'opération par le CSRPN

Code	Nom	Statut	Fréquence	Occupation
...	<i>Coenagrion pulchellum</i>	CR	...	...

**Critère B : Répartition géographique**

B2 : Zone d'occupation (mailles de 2x2 km)

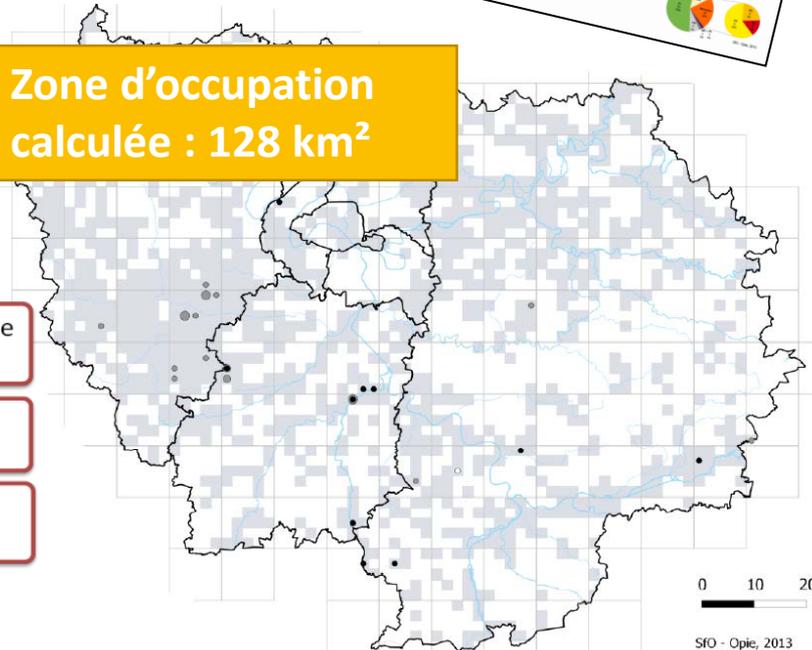
- < 10 km<sup>2</sup> → **CR**
- < 500 km<sup>2</sup> → **EN**
- < 2 000 km<sup>2</sup> → **VU**

Remplir au moins deux de ces trois conditions

- Sévèrement fragmenté OU nombre de localités (3 seuils : 1 ; 5 ; 10)
- Déclin continu (zone d'occupation, habitat, localités, individus...)
- Fluctuations extrêmes (idem)

*Coenagrion pulchellum*

**Zone d'occupation calculée : 128 km<sup>2</sup>**

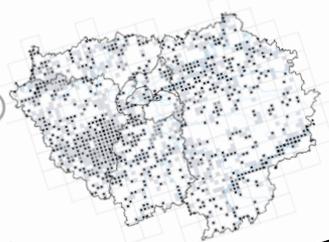


# Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères



**Recueil cartographique**  
support technique pour la réalisation  
de la liste rouge régionale des Odonates  
menacés en Ile-de-France

Version définitive  
avant validation  
par le CSRPN



Mai 2013  
Bilan des trois ateliers participatifs

Liste et statuts des Odonates de la région Ile-de-France (autochtone, rareté, fréquence et occupation...)  
Document de travail préparé pour le CSRPN

Code	Nom	Statut	Localités	Occupation
...	<i>Coenagrion pulchellum</i>	CR	...	...

**Critère B : Répartition géographique**

B2 : Zone d'occupation (mailles de 2x2 km)

- < 10 km<sup>2</sup> → **CR**
- < 500 km<sup>2</sup> → **EN**
- < 2 000 km<sup>2</sup> → **VU**

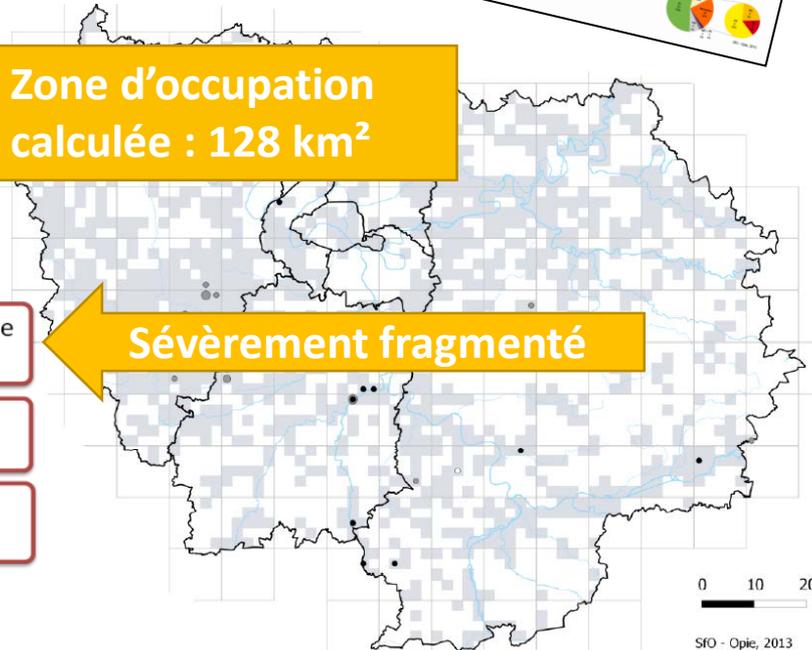
Remplir au moins deux de ces trois conditions

- Sévèrement fragmenté OU nombre de localités (3 seuils : 1 ; 5 ; 10)
- Déclin continu (zone d'occupation, habitat, localités, individus...)
- Fluctuations extrêmes (idem)

*Coenagrion pulchellum*

**Zone d'occupation calculée : 128 km<sup>2</sup>**

**Sévèrement fragmenté**

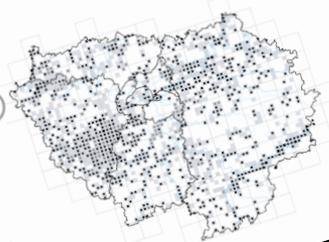


# Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères



**Recueil cartographique**  
support technique pour la réalisation  
de la liste rouge régionale des Odonates  
menacés en Ile-de-France

Version définitive  
avant validation  
par le CSRP



Mai 2013  
Bilan des trois ateliers participatifs

Liste et statuts des Odonates de la région Ile-de-France (autochtone, rareté, fréquence et occupation...)

Document de travail préparé pour le CSRP

Code	Nom	Statut	Localités	Occupation
...	...	...	...	...

**Critère B : Répartition géographique**

B2 : Zone d'occupation (mailles de 2x2 km)

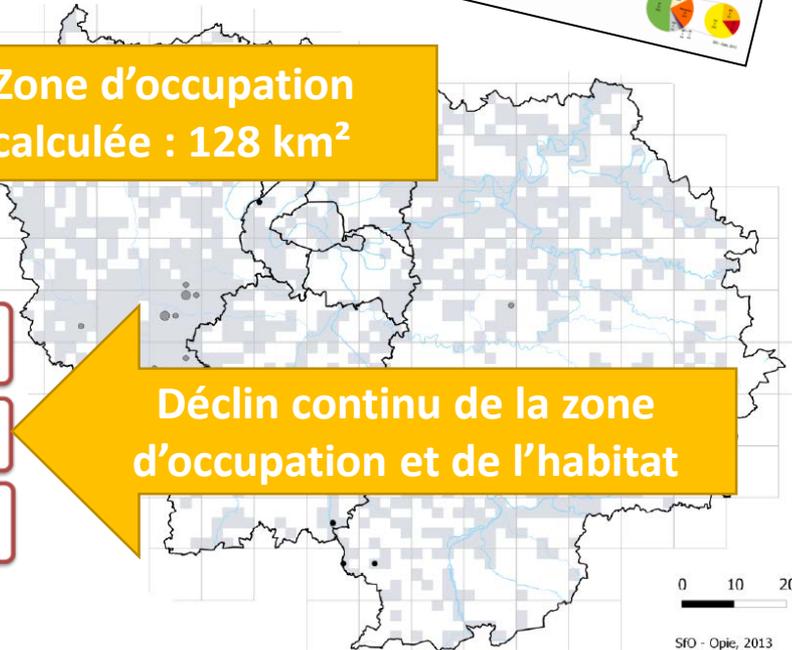
- < 10 km<sup>2</sup> → **CR**
- < 500 km<sup>2</sup> → **EN**
- < 2 000 km<sup>2</sup> → **VU**

Remplir au moins deux de ces trois conditions

- Sévèrement fragmenté OU nombre de localités (3 seuils : 1 ; 5 ; 10)
- Déclin continu (zone d'occupation, habitat, localités, individus...)
- Fluctuations extrêmes (idem)

*Coenagrion pulchellum*

**Zone d'occupation calculée : 128 km<sup>2</sup>**



**Déclin continu de la zone d'occupation et de l'habitat**

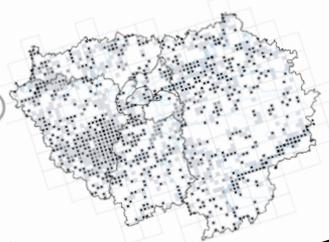


# Deuxième étape : pré-évaluation et application des critères



**Recueil cartographique**  
support technique pour la réalisation  
de la liste rouge régionale des Odonates  
menacés en Ile-de-France

Version définitive  
avant validation  
par le CSRPN



Mai 2013  
Bilan des trois ateliers participatifs

Liste et statuts des Odonates de la région Ile-de-France (autochtones, rareté, fréquence et occupation...)  
Document de travail préparé sous l'égide de l'opération par le CSRPN

Code	Nom	Statut	Localités	Occupation	Fréquence	Rareté
...	...	...	...	...	...	...

**Critère B : Répartition géographique**

B2 : Zone d'occupation (mailles de 2x2 km)

- < 10 km<sup>2</sup> → **CR**
- < 500 km<sup>2</sup> → **EN**
- < 2 000 km<sup>2</sup> → **VU**

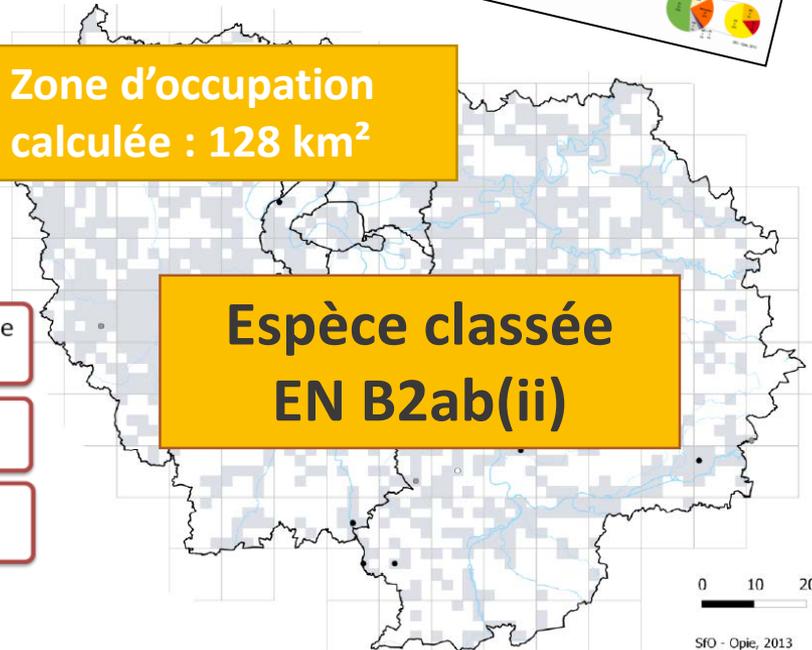
Remplir au moins deux de ces trois conditions

- Sévèrement fragmenté OU nombre de localités (3 seuils : 1 ; 5 ; 10)
- Déclin continu (zone d'occupation, habitat, localités, individus...)
- Fluctuations extrêmes (idem)

*Coenagrion pulchellum*

**Zone d'occupation calculée : 128 km<sup>2</sup>**

**Espèce classée EN B2ab(ii)**





## Troisième étape : ajustement régional

### Y-a-t-il des échanges avec les populations extrarégionales ?

**Statut favorable** dans les régions voisines ;

**Apport** des régions limitrophes ;

Populations **transrégionales** ;

➡ **Atténuation du risque de disparition**

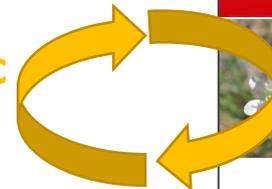
**Degré de vulnérabilité** élevé dans les régions voisines ;

**Fort** taux de mortalité et **faible** taux de reproduction ;

Risque de **diminution d'apports extérieurs indispensables** ;

➡ **Augmentation du risque de disparition**

+ **Cohérence avec  
la Liste nationale**







# Validation par le comité français de l'UICN et le CSRPN d'Île-de-France

Action de l'Observatoire francilien des insectes

## Évaluation des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France en vue de l'élaboration d'une Liste rouge régionale



- Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France -  
Validé à l'unanimité lors de la séance du CSRPN d'Île-de-France du 18 février 2016

### Partenaires du projet

L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et l'Association des Lépidoptéristes de France (ALF) avec l'appui technique de Natureparif et le soutien financier du Conseil régional d'Île-de-France et de la DRIEE d'Île-de-France.

### Coordination et animation du projet

Lucile DEWULF (Natureparif) & Xavier HOUARD (Opie).

### Relecture

Gérard LUQUET (MNHN-Alexanor), Florence MERLET & Annabelle SUEUR (Opie).

### Recueil, traitement, analyse et mise en forme des données

Alexis BORGES, Camille FOSSIER, Xavier HOUARD, Florence MERLET & Annabelle SUEUR, dans le cadre de l'animation du programme d'Observatoire francilien des insectes.

### Comité d'experts régionaux sollicités pour l'exercice d'évaluation

Jérémie DÉTRÉE (Oreina), Yves DOUX (ANVL), Benoît FONTAINE (MNHN-Vigie nature), Christian GIBEAUX (ANVL), Hervé GUYOT (Opie-Gilif), André LANTZ (ANCA), Gérard LUQUET (MNHN-Alexanor), Luc MANIL (ALF), Alexandre MARI (PNR Vallée de Chevreuse), Xavier MÉRIT (ALF), Philippe MOTHIRON (Opie-Gilif), Christine PRAT (NaturEssonne).

### Auditeur externe

Lucile DEWULF (Natureparif)

Période d'évaluation : 1994-2014



*Hipparchia statilinus* (Hufnagel, 1766)  
>> le Faune © Xavier HOUARD Opie



Paris, le 29 avril 2016

### Avis sur la méthodologie et la démarche mises en œuvre pour l'élaboration de la Liste rouge des rhopalocères et zygènes d'Île-de-France

Après examen des documents préparés par l'Opie et Natureparif concernant la réalisation de la Liste rouge des rhopalocères et zygènes d'Île-de-France, et après échanges avec les coordinateurs de ce projet, il apparaît que :

- la méthodologie utilisée pour ce travail repose sur une application rigoureuse des catégories et critères élaborés par l'UICN pour la constitution de Listes rouges des espèces menacées à une échelle régionale ;
- la démarche d'élaboration mise en œuvre répond aux recommandations faites par l'UICN France pour assurer l'objectivité, la collégialité et la qualité de ce travail.

Compte tenu de l'ensemble des éléments examinés, le Comité français de l'UICN rend un avis favorable sur le travail réalisé concernant la Liste rouge des rhopalocères et zygènes d'Île-de-France.

Ce travail ayant auparavant été validé par le CSRPN, cet avis a valeur de labellisation par l'UICN France de cette Liste rouge, sous réserve de la publication des résultats sous la forme d'un document conforme aux préconisations qui figurent dans le Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées, publié par l'UICN France.

UICN - Comité français  
26, rue Geoffroy Saint-Hilaire  
75005 Paris  
Tel : 01 47 07 78 58 ; Fax : 01 47 07 71 78  
E-mail : uicn@uicn.fr

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE



# Evolution des Listes rouges dans le temps : les révisions

## Réactualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France

Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et de la validation du CSRPN

### Partenaires du projet

L'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France (ARB ÎdF), avec l'appui technique de la Délégation d'Île-de-France de la Ligue de Protection des Oiseaux et le soutien financier du Conseil régional d'Île-de-France et de la DRIEE d'Île-de-France

### Coordination et animation du projet

Lucile DEWULF (ARB ÎdF)

### Compilation de données et pré-évaluations

Lucile DEWULF (ARB ÎdF) et Maxime ZUCCA (ARB ÎdF)

### Rédaction du document

Lucile DEWULF (ARB ÎdF)

### Relecture

Maxime ZUCCA (ARB ÎdF)

### Comité d'experts régionaux sollicités pour l'exercice d'évaluation

Gérard BAUDOIN (Association de sauvegarde de l'environnement d'Épône), Julien BOTTINELLI (naturaliste), David LALOI (LPO IDF), Laurent LAVAREC (LPO mission rapaces), Pierre LE MARECHAL (naturaliste), Guilhem LESAFFRE (LPO IDF), Christian LETOURNEAU (Centre d'Étude de Rambouillet et de sa Forêt), Grégoire LOIS (CESCO/MNHN), Frédéric MALHER (LPO IDF), Jean-Philippe SIBLET (ANVL), Gilles TOURATIER (NaturEssonne) et Maxime ZUCCA (ARB ÎdF).

### Auditeur externe

Lucile DEWULF (ARB ÎdF)

Date de la dernière évaluation : 2011





Etat des lieux qui se doit d'être  
représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum



2011 : LC (Préoccupation mineure)



Etat des lieux qui se doit d'être  
représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum



2011 : LC (Préoccupation mineure)

Programmes standardisés  
(STOC, STERF, ...)

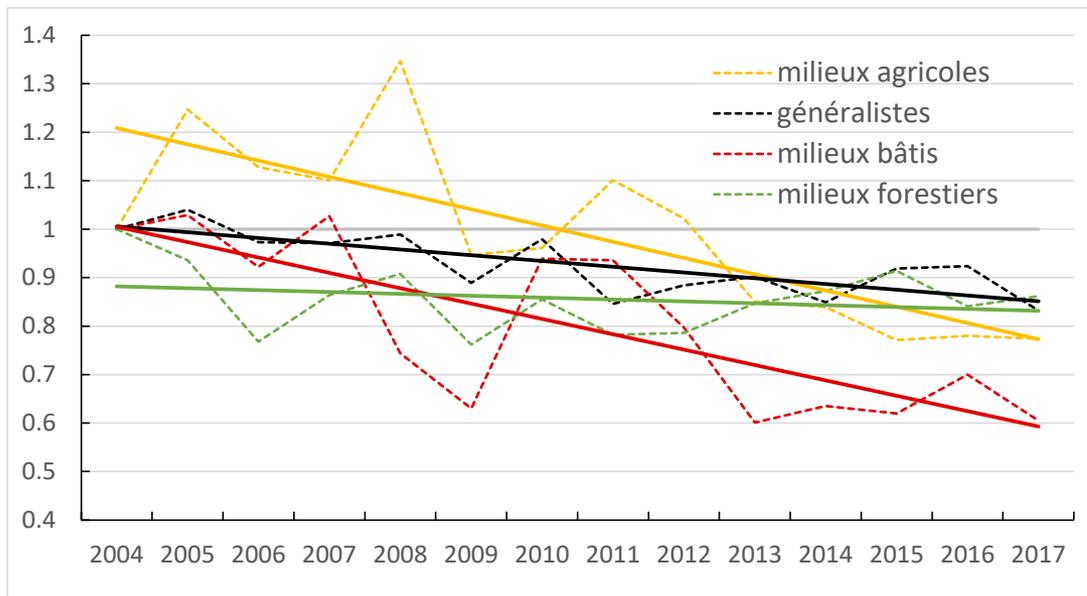


2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014  
Année



# Etat des lieux qui se doit d'être représentatif de la situation des espèces

## Mise à jour tous les cinq ans minimum



2011 : LC (Préoccupation mineure)

Programmes standardisés  
(STOC, STERF, ...)



2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014  
Année



**Etat des lieux qui se doit d'être  
représentatif de la situation des espèces**

**Mise à jour tous les cinq ans minimum**

**Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales**



**Etat des lieux qui se doit d'être  
représentatif de la situation des espèces**

**Mise à jour tous les cinq ans minimum**

**Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales**

**➔ Plusieurs types de changement des statuts !**



Etat des lieux qui se doit d'être  
représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum

Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales

➔ Plusieurs types de changement des statuts !

### Véritables améliorations (Va)

Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	VU	NT	↗
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	VU	NT	↗
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	NT	LC	↗
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	NT	LC	↗
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	EN	VU	↗
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	CR	EN	↗



# Etat des lieux qui se doit d'être représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum

Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales

➔ Plusieurs types de changement des statuts !

Véritables améliorations (Va)

Véritables détériorations (Vd)

Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	NT	Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	CR	RE	↘
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	LC	VU	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	NT	↘
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	VU	EN	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC	NT	↘
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	EN	CR	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	NT	↘
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	NT	VU	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	EN	↘
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	NT	EN	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	VU	EN	↘
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	NT	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	NT	↘
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	LC	EN	Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	VU	CR	↘
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	EN	Gobemouche gris	<i>Setophaga striata</i>	NT	VU	↘
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	LC	NT	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	VU	↘
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	NT	VU	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	NT	EN	↘
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC	NT	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	LC	VU	↘
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	NT	VU	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	NT	↘
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC	EN	Traquet pâte, Tarier pâte	<i>Saxicola rubicola</i>	LC	VU	↘
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	LC	VU	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	LC	NT	↘
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	LC	NT	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	LC	VU	↘
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	NT	VU	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LC	NT	↘
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LC	VU	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	EN	↘
				Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	LC	VU	↘



Etat des lieux qui se doit d'être représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum

Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales

➔ Plusieurs types de changement des statuts !

Véritables améliorations (Va)

Véritables détériorations (Vd)

Espèces occasionnelles devenues régulières (Vp)

Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	NAb	CR	→
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	NAb	EN	→
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	NAb	CR	→↗
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	NAb	VU	↗
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	NAb	CR	→
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	NAb	EN	↗



Etat des lieux qui se doit d'être représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum

Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales

➔ Plusieurs types de changement des statuts !

Véritables améliorations (Va)

Véritables détériorations (Vd)

Espèces occasionnelles devenues régulières (Vp)



Changement lié à l'amélioration de la connaissance (NVc / NVca)

Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	NAb	RE	➔
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	NT	LC	↗
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	DD	LC	➔
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	DD	NA <sup>b1</sup>	
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	NAb	RE	➔



Etat des lieux qui se doit d'être représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum

Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales

➔ Plusieurs types de changement des statuts !

Véritables améliorations (Va)

Véritables détériorations (Vd)

Espèces occasionnelles devenues régulières (Vp)

Changement lié à l'amélioration de la connaissance (NVc / NVca)

Changement lié à une application différente de la méthodologie (NVm)

Pigeon biset

*Columba livia*

NE

LC

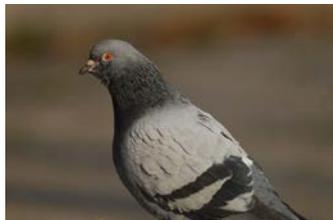


Pie-grièche écorcheur

*Lanius collurio*

NT

VU





**Etat des lieux qui se doit d'être  
représentatif de la situation des espèces**

**Mise à jour tous les cinq ans minimum**

**Méthodologie similaire à l'évaluation des Listes rouges régionales**

**Plusieurs types de changement des statuts !**

**➔ Vigilance sur les espèces dont le statut n'a pas évolué**

**Sur les 94 espèces dont le statut n'a pas évolué :**

- **53 ont des populations stables**
- **21 se portent mieux**
- **13 espèces dont les populations déclinent**
- **7 pour lesquelles les indices ne sont pas fiables**



# Etat des lieux qui se doit d'être représentatif de la situation des espèces

Mise à jour tous les cinq ans minimum

Méthodologie similaire à l'évaluation des List

Plusieurs types de changement des statuts !

➔ **Vigilance sur les espèces dont le statut**

Sur les 94 espèces dont le statut n'a pas évolué :

- 53 ont des populations stables
- 21 se portent mieux
- 13 espèces dont les populations déclinent
- 7 pour lesquelles les indices ne sont pas fiables

Nom français	Nom scientifique	Statuts 2011	Statuts 2018	Critères	Tendances	Code de changement
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	NAb	RE		→	NVc
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	RE	RE			
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	RE	RE			
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	RE	RE			
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	NAb	RE		→	NVc
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	RE	RE			
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	RE	RE			
Hibou petit duc, Petit duc scops	<i>Otus scops</i>	RE	RE			
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	RE	RE			
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	RE	RE			
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	CR	RE		↘	Vd
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	RE	RE			
Traquet tarien, Tarien des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	RE	RE			
Ballicazard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	NAb	CR	D1	→	Vp
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	CR	CR	D1	→	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	CR	CR	D1	→	
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	CR	CR	D1	→	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	NAb	CR	D1	→	Vp
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	EN	CR	D1	↘	Vd
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	NAb	CR	D1	→↗	Vp
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	CR	CR	D1	→	
Guépier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	CR	CR	C1 ; C2a(i)	↘	
Locustelle luscinioloïde	<i>Locustella luscinioides</i>	CR	CR	D1	→	
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	VU	CR	C2a(i)	↘	Vd
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	CR	CR	D1	→	
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	CR	CR	D1	↗	
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	CR	CR	D1	→	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	CR	CR	D1	→	
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	CR	CR	D1	↗	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	CR	CR	C2a(i)	?	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	VU	EN	D1	↘	Vd
Autour des Palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	EN	EN	[CR D1 (-1)]	→	
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	EN	EN	D1	→	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoenioides</i>	LC	EN	C1	↘	Vd
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	EN	A2ab	↘	Vd
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	NAb	EN	[CR D (-1)]	→	Vp
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	EN	EN	D1	→	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	EN	EN	D1	→	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	VU	EN	A2b ; C1	↘	Vd
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	NAb	EN	[CR D (-1)]	↗	Vp
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	CR	EN	[CR D1 (-1)]	↗	Va
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	NT	EN	C1 ; A2ab	↘	Vd
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	EN	EN	D1	→	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	EN	A2b	↘	Vd
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	EN	A2b	↘	Vd
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC	EN	A2ab	↘	Vd
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	NT	EN	A2b	↘	Vd
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	LC	VU	A2ab	↘	Vd
Bondrée apivore	<i>Pemis apivorus</i>	VU	VU	[EN D1 (-1)]	↘	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	VU	VU	[EN D1 (-1)]	→↗	
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	NT	VU	C1	↘	Vd

# Avantages et limites des Listes rouges régionales





## Les avantages

**Référentiel standardisé d'évaluation des espèces qui permet des comparaisons entre les différents groupes, régions, échelles, périodes...**



## Les avantages

Référentiel standardisé d'évaluation des espèces qui permet des comparaisons entre les différents groupes, régions, échelles, périodes...

**Outil scientifique permettant la mise à jour de listes de références**



## Les avantages des Listes rouges régionales

Référentiel standardisé d'évaluation des espèces qui permet des comparaisons entre les différents groupes, régions, échelles, périodes...

Outil scientifique permettant la mise à jour de listes de références

**Bon indicateur de suivi d'un groupe (reconnu indicateur de référence par la Convention sur la Diversité Biologique)**



## Les avantages des Listes rouges régionales

Référentiel standardisé d'évaluation des espèces qui permet des comparaisons entre les différents groupes, régions, échelles, périodes...

Outil scientifique permettant la mise à jour de listes de références

Bon indicateur de suivi d'un groupe (reconnu indicateur de référence par la Convention sur la Diversité Biologique)

**Permet la prise en compte d'enjeux/problématiques locaux et de mettre en place des réponses territorialisées**



## Les avantages des Listes rouges régionales

Référentiel standardisé d'évaluation des espèces qui permet des comparaisons entre les différents groupes, régions, échelles, périodes...

Outil scientifique permettant la mise à jour de listes de références

Bon indicateur de suivi d'un groupe (reconnu indicateur de référence par la Convention sur la Diversité Biologique)

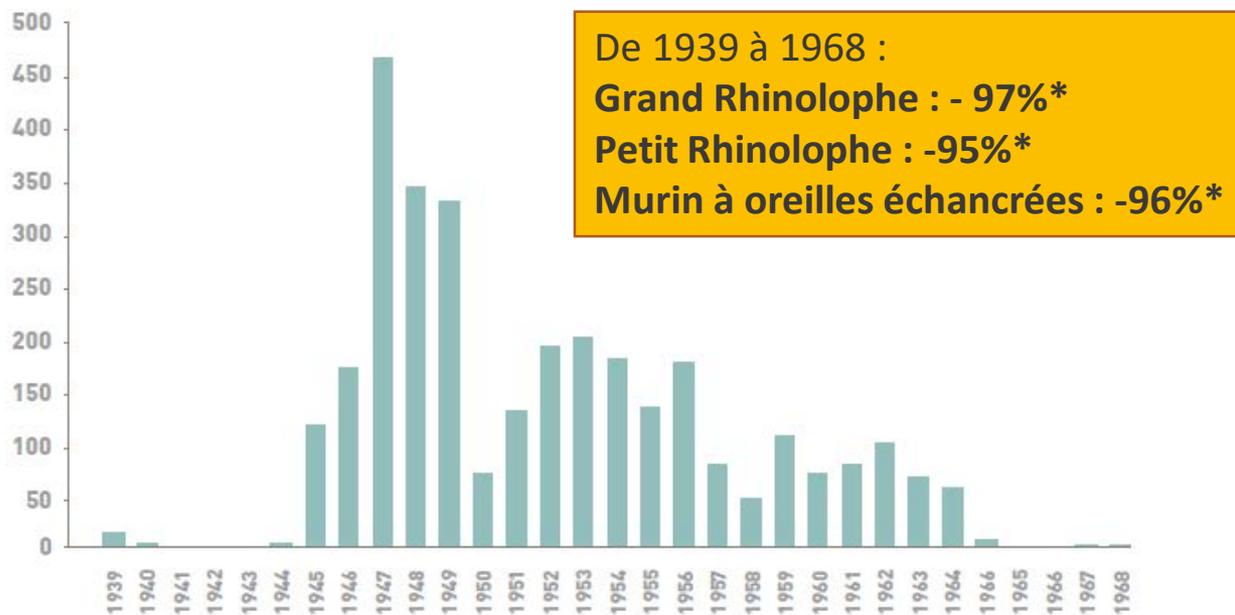
Permet la prise en compte d'enjeux/problématiques locaux et de mettre en place des réponses territorialisées

**Bon outil de communication auprès des médias et des différents acteurs**



## Les limites des Listes rouges régionales

**La période de référence (10 ans ou 3 générations) ne prend pas en compte la dynamique passée à long terme des populations**

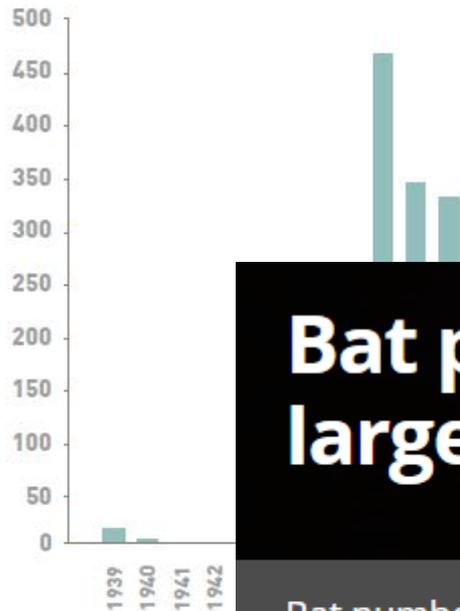


Effectifs bagués en région Île-de-France de 1939 à 1968, dernière année d'activité en Île-de-France.  
 Source : MNHN



## Les limites des Listes rouges régionales

**La période de référence (10 ans ou 3 générations) ne prend pas en compte la dynamique passée à long terme des populations**



De 1939 à 1968 :

**Grand Rhinolophe : - 97%\***

**Petit Rhinolophe : -95%\***

**Murin à oreilles échancrées : -96%\***

## Bat populations recovering, according to largest ever European study

Bat numbers increased more than 40 % between 1993 and 2011, after declining for many years, according to a new report by the European Environment Agency (EEA), which considers the state of bat populations in a handful of countries across Europe.

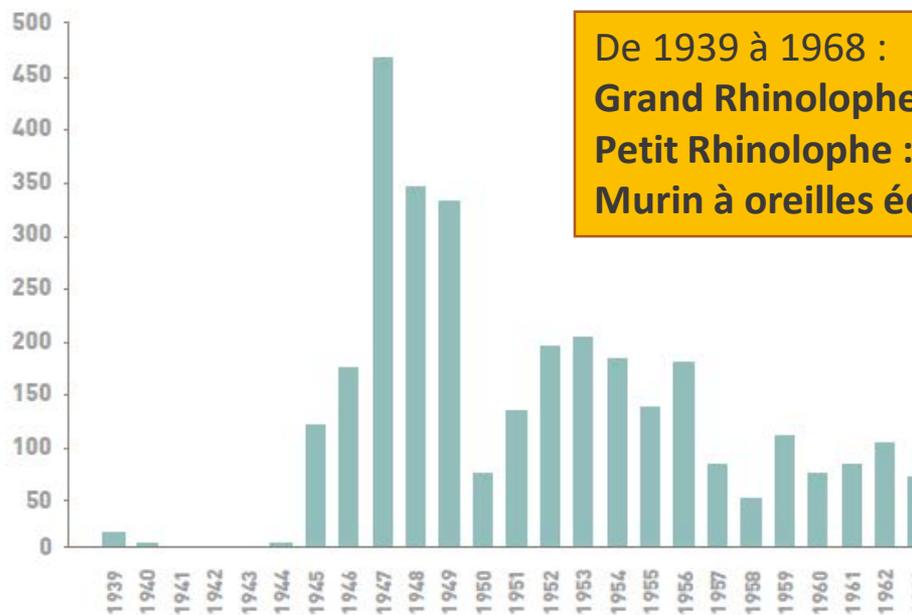
Published 30 Jan 2014 — Last modified 21 Jun 2016 — 4 min read — Photo: © Hugh Clark/Bat Conservation Trust

Effectifs bagués en 1939, 1940, 1941, 1942  
Source : MNHN



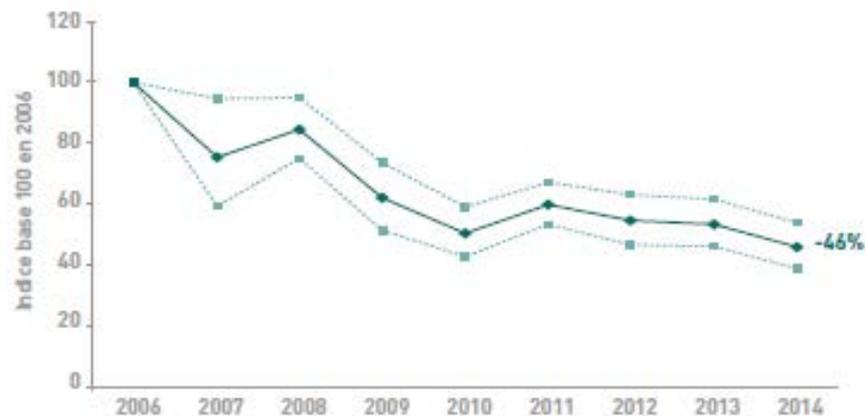
## Les limites des Listes rouges régionales

La période de référence (10 ans ou 3 générations) ne prend pas en compte la dynamique passée à long terme des populations



De 1939 à 1968 :  
**Grand Rhinolophe : - 97%\***  
**Petit Rhinolophe : -95%\***  
**Murin à oreilles échancrées : -96%\***

Effectifs bagués en région Île-de-France de 1939 à 1968, dernière année  
 Source : MNHN



Évolution de l'abondance de sept espèces ou groupes d'espèces de chauves-souris métropolitaines (groupe des *P. nathusi* & *P. kuhlii*, groupe des *Myotis* sp., *P. pipistrellus*, *P. pygmaeus*, *N. leisleri*, *E. seronitus* et *N. noctula*). Source : MNHN - CESCO, 2016<sup>22</sup>

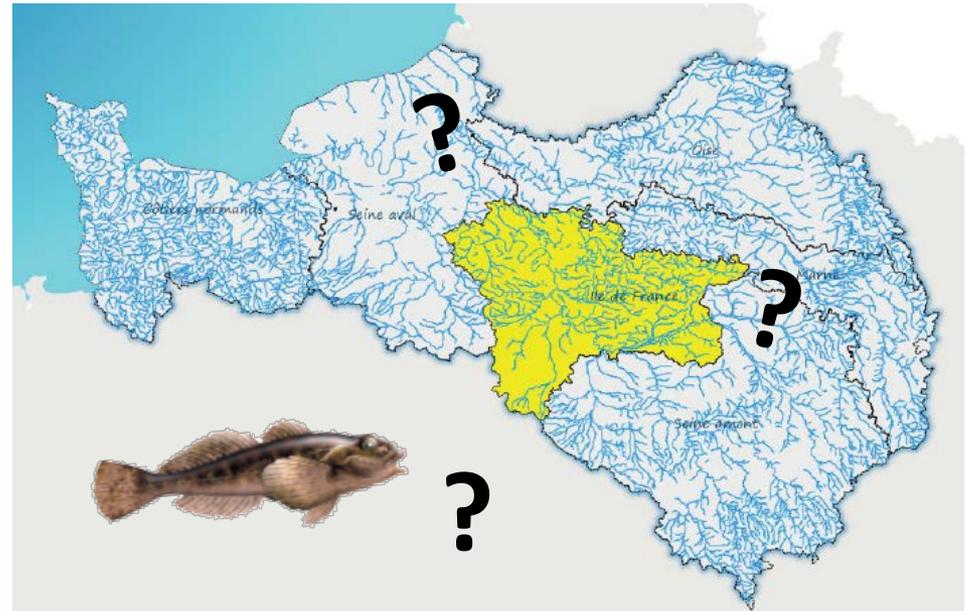
\* MARMET J., JULIEN J-F., DRUESNE R., BIRARD J., LOÏS G., GALAND N., PELLISSIER V. & KERBIRIOU C., 2014. Dépoussiérage des anciens registres de baguage : le cas de l'Île-de-France. *Symbioses, nouvelle série*, 32, 77-82



## Les limites des Listes rouges régionales

La période de référence (10 ans ou 3 générations) ne prend pas en compte la dynamique passée à long terme des populations

**L'aire géographique d'application des Listes rouges n'est pas toujours cohérente avec les capacités de déplacement des espèces**



# Histoire des Listes rouges franciliennes



Évaluation  
des Orthoptera, Phasmida et Mantodea  
d'Île-de-France pour l'élaboration d'une  
Liste rouge régionale



Comité d'experts régionaux, initié lors de l'événement d'Inventaire  
Général de la Biodiversité de l'Île-de-France, le 10 septembre 2010, à Paris  
Alexis, Axel Bruneau, Armand Buisson, Christophe Pilon, Guillaume Lecomte, Jérôme Henck

Auditorium de France d'Île-de-France  
Les Bouillottes 91800 Evry



# Histoire des Listes rouges franciliennes



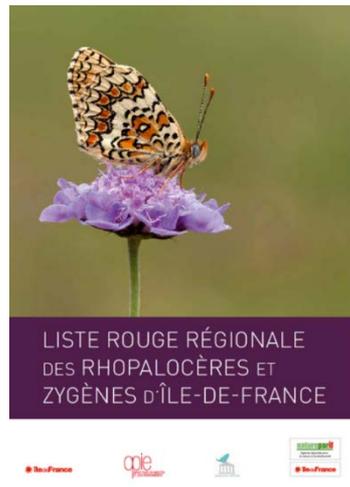
2011



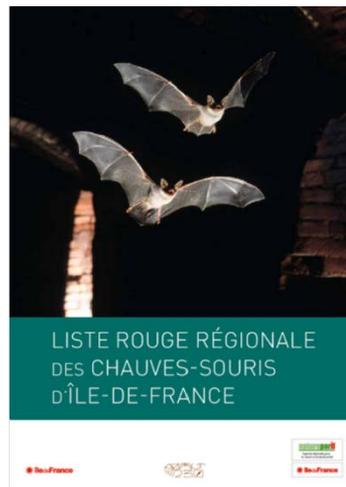
2011



2014



2016



2017



2018

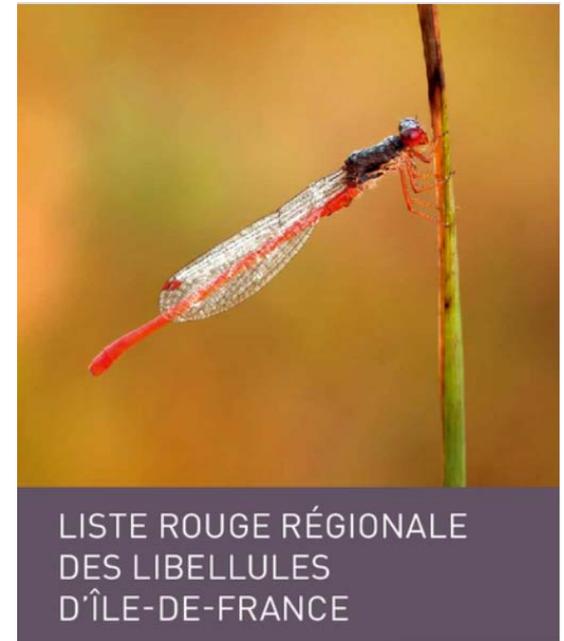
# Histoire des Listes rouges franciliennes



2011



2011



2014



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**



Région  
**Île de France**

Nature Essonne

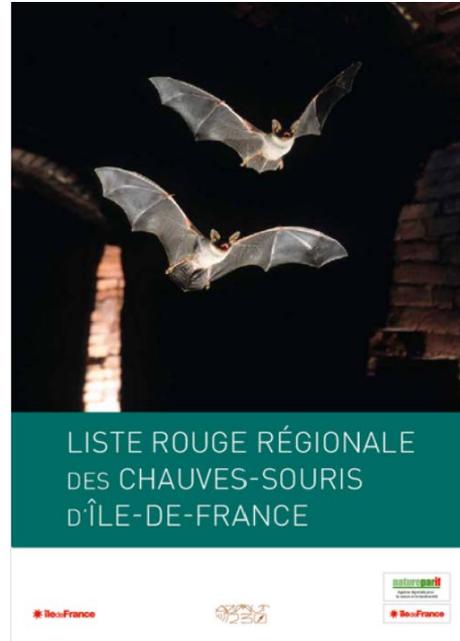


o*o*ie  
OFFICE POUR LES INSECTES  
ET LEUR ENVIRONNEMENT

# Histoire des Listes rouges franciliennes



2016



2017



2018





# Histoire des Listes rouges franciliennes



2011 → 2014



2011 → 2018



2014



2016



2017



2018

# Histoire des Listes rouges franciliennes



2011



2011



2014

Pourquoi ces dates et cet ordre ?



# Histoire des Listes rouges franciliennes



## Observatoire francilien des insectes

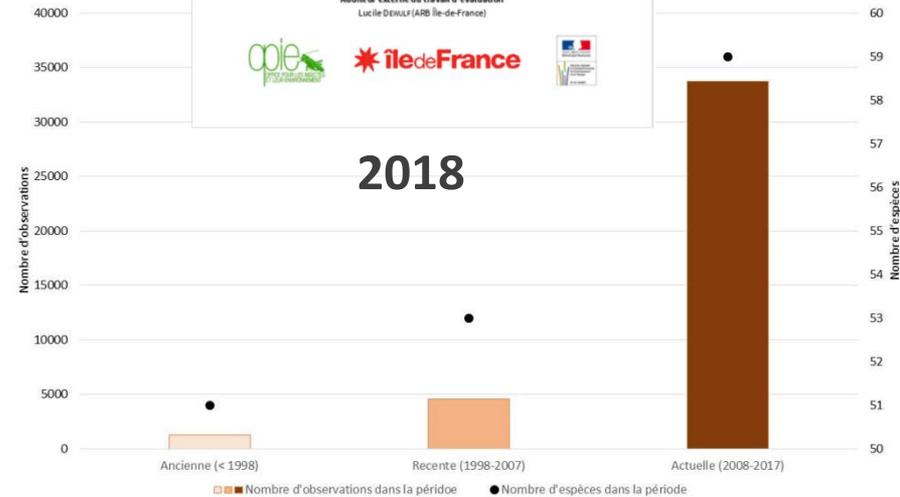


Figure 1 : nombre de données (barres) et d'espèces (points) selon la période d'acquisition des données

# Histoire des Listes rouges franciliennes



2011



2011



2014



Avantage des suivis  
standardisés à long terme

**CETTIA ÎLE-DE-FRANCE**

*Base de données naturalistes*



Depuis 2014

## Histoire des Listes rouges franciliennes



2011



2011



2014

**La connaissance de notre biodiversité est très hétérogène en fonction des groupes**

**Les groupes les mieux connus bénéficient les premiers d'outils de conservation**

## Histoire des Listes rouges franciliennes



2011



2011



2014

La connaissance de notre biodiversité est très hétérogène en fonction des groupes

Les groupes les mieux connus bénéficient les premiers d'outils de conservation

Vers une liste rouge régionale des araignées ?





# Application des Listes rouges régionales

Protections

Actions

Créations



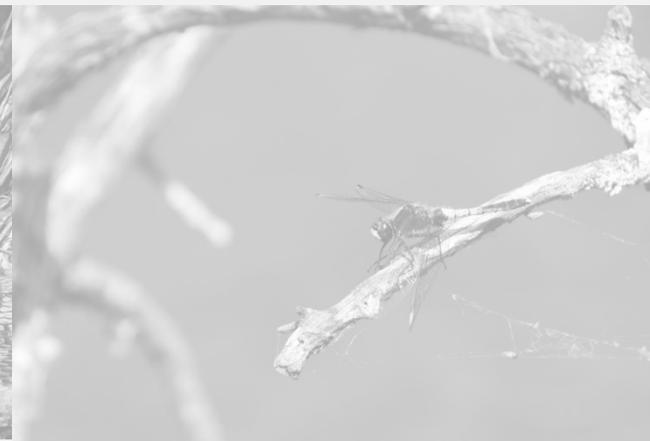


# Application des Listes rouges régionales

Protections

Actions

Créations







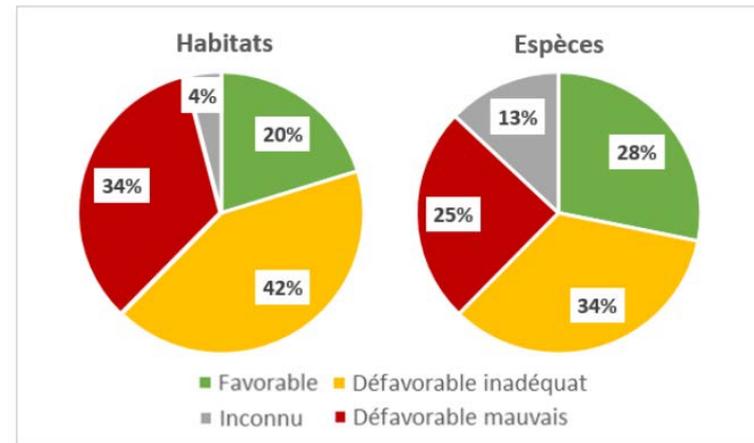
# Application des Listes rouges régionales



## Exemple de la Directive Habitats Faune Flore

Evaluation de l'état de conservation des espèces (hors oiseaux) et des habitats pour la période 2013-2018

Code	P	Description	BE	DE	DK	ES	FR	IE	NL	PT	UK
5292		<i>Parachondrostoma miegii</i>				X					
5296		<i>Pseudochondrostoma duriense</i>				X					X
5318		<i>Cottus aturi</i>				X					
5339	Rh										X
6150	Pa										
6155	Ac										SR
<b>INVERTEBRÉS</b>											
1007	Elc										
1013	Ve										X
1014	Ve								X		X
1015	Ve								X		X
1016	Ve								X		X
1024	Ge						X				
1029	Mi										SR
1032	Ur										X
1036	Mi										
1037	Op								X		
1041	Ox									X	
1042	Le								X		
1044	Co										X
1046	Go										
1059	Mi										X
1060	Lys										X
1061	Mi										X
1065	Eu										X X
1071	Co										X
1074	Erh										
1079		<i>Limonicus violaceus</i>				X	X				X
1081		<i>Dytiscus latissimus</i>							X		





# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la révision de la liste des insectes protégés en Île-de-France

> Recherche de données  
 > Référentiel taxonomique (TAXREF)  
 > Base de connaissance « Statuts »  
 > Référentiel habitats (HABREF)  
 > Informations géographiques  
 > Données de synthèse  
 > Référentiel des organismes

Rechercher des données sur une espèce  
 Nom latin ou commun (yenne)  OK

Rechercher des données sur un habitat  
 Nom ou code de l'habitat  OK

Référentiel taxonomique  
 TAXREF v14.0 en ligne depuis le 15 décembre 2020.  
 Accéder au référentiel

Référentiel habitats  
 HABREF v5.0 en ligne depuis le 21 novembre 2019  
 Accéder au référentiel

LISTE DES INSECTES PROTÉGÉS EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

— Nouvelle recherche

Filtrer par Arrêté  
 Filtrer par Article

Afficher Plus Exporter Rechercher :

	Nom cité dans le texte	Nom français cité dans le texte	Nom valide	Fiche espèce
	Actinotia radiosa Esper	La Noctuelle radiale ou Noctuelle rayonnée	<i>Actinotia radiosa</i> (Esper, 1804)	
	Angosoma scabricorne Scopoli	L'Agosome scabricorne	<i>Angosoma scabricorne</i> (Scopoli, 1763)	
	Aeshna grandis Linné	La Grande Aeshne	<i>Aeshna grandis</i> (Linnaeus, 1758)	
	Agrotis crassa Hübner	La Noctuelle trapue ou Noctuelle épaisse	<i>Agrotis bigramma</i> (Esper, 1790)	
	Anaplectoides prasina Denis et Schiffermüller	La Noctuelle verte ou Noctuelle couleur d'herbe	<i>Anaplectoides prasina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	
	Apamea anceps Denis et Schiffermüller	Le Double-Feston ou Noctuelle équivoque	<i>Apamea anceps</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	

## Travaux de révision de la liste d'insectes protégés en région Île-de-France

Cadre méthodologique général et application aux groupes d'insectes les plus communément étudiés

ODONATES - ORTHOPTÉROÏDES - LÉPIDOPTÈRES DIURNES

Liste datant de 1993



# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la révision de la liste des insectes protégés en Île-de-France

Recherche de données

LISTE DES INSECTES PROTÉGÉS EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

— Nouvelle recherche

Recherches avancées

Rechercher par

Rechercher par Article

Accéder au référentiel

Représentatif habitats

HABREF v5.0 en ligne depuis le 21 novembre 2019

Accéder au référentiel

	Anaplectoides prasina Denis et Schiffermüller	La Noctuelle verte ou Noctuelle couleur d'herbe	Anaplectoides prasina (Denis & Schiffermüller, 1775)	
	Apamea anceps Denis et Schiffermüller	Le Double-Feston ou Noctuelle équivoque	Apamea anceps (Denis & Schiffermüller, 1775)	

- Travaux de révision de la
- ▶ L'obsolescence de la liste de 1993 est liée à plusieurs constats :
  - ▶ présence dans la liste d'espèces disparues en Île-de-France ;
  - ▶ présence dans la liste d'espèces objectivement « non menacées » ;
  - ▶ présence dans la liste d'espèces jamais recherchées (notamment dans ERC) ;
  - ▶ beaucoup d'espèces actuellement menacées sont ignorées et non protégées.

aux groupes d'insectes les plus communément étudiés

ODONATES - ORTHOPTÉROÏDES - LÉPIDOPTÈRES DIURNES



Liste datant de 1993

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la révision de la liste des



LISTE ROUGE RÉGIONALE  
DES LIBELLULES  
D'ÎLE-DE-FRANCE



LISTE ROUGE RÉGIONALE  
DES RHOPALOCÈRES ET  
ZYGÈNES D'ÎLE-DE-FRANCE

Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et la validation du CSRPN  
Période d'évaluation 1996-2017

## Évaluation des Orthoptera, Phasmida et Mantodea d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste rouge régionale

Coordination et animation scientifique du projet  
Xavier HOUART et Serge GABOUM (Opie)

Recueil, traitement, analyse et mise en forme des données  
Gaël CARDONIL, Alesia MONSIEUR et Abigail RAHNOVITCH (Opie)



Le Cricket endémique  
Stelochrysa griseola  
B. Karier Howard (Opie)

Comité d'experts régionaux sollicités pour l'exercice d'évaluation  
Gérard LUQUET, Alexandre MARI, Marion PARISOT, Sylvestre PLANCHE, Sébastien SIBLET, Frédéric  
ASARA, Avel DEHALLEUX, Arnaud BAK, Christophe PARISOT, Guillaume LARREGE, Jérôme HANOL

Auditeur externe du travail d'évaluation  
Lucile DEWULF (ARB Île-de-France)

Liste datant de 1993

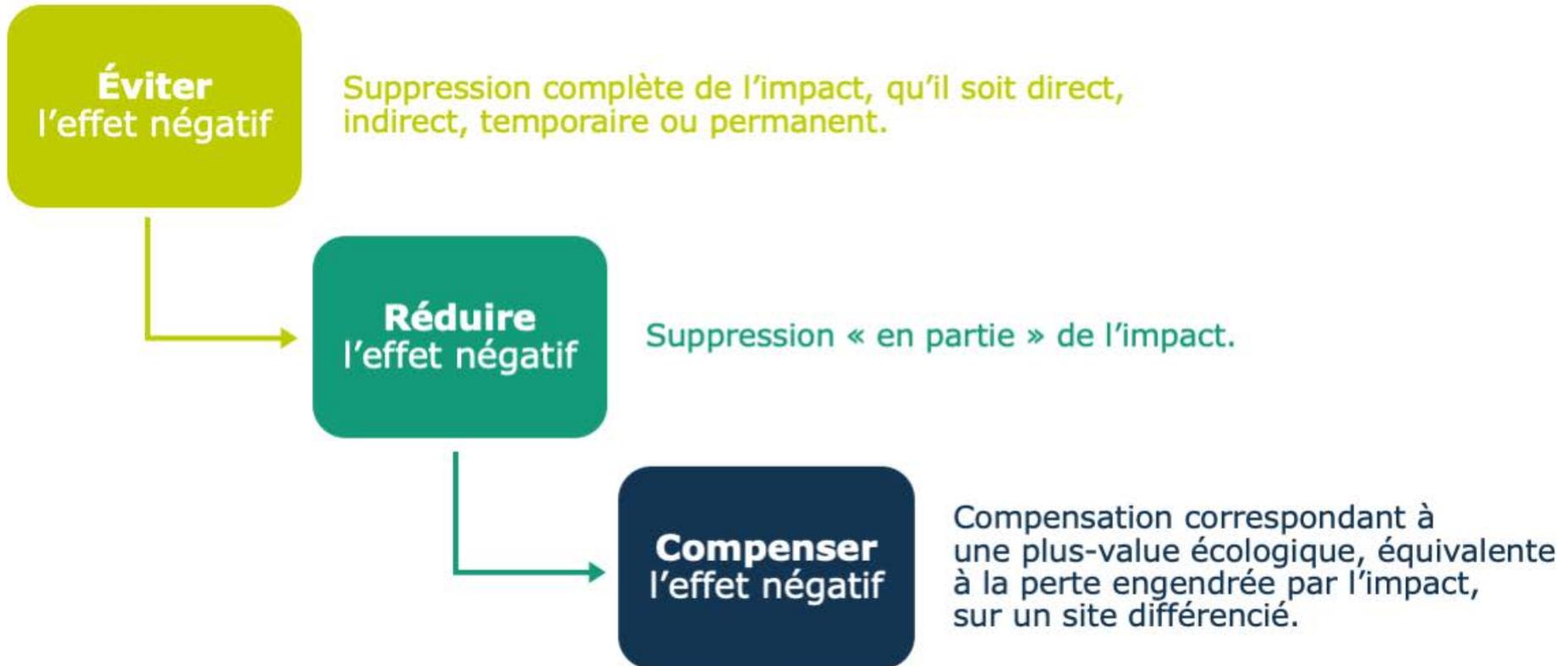


## Application des Listes rouges régionales

Exemple de la séquence éviter-  
réduire-compenser

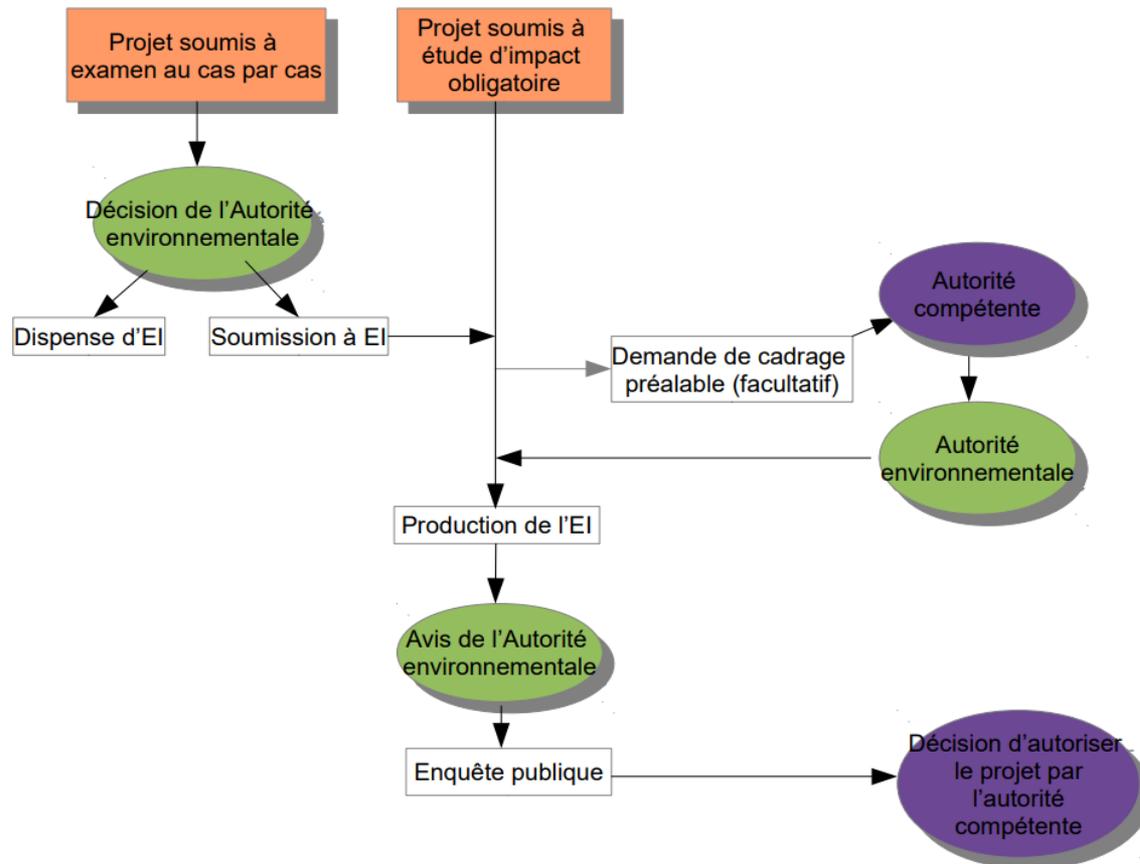
Adoptée en 1976

Loi de reconquête de la biodiversité, de la nature  
et des paysages de 2016



# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la séquence éviter-réduire-compenser





# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la séquence éviter-réduire-compenser

Les thématiques à étudier dans l'étude d'impact, ainsi que leurs interactions :

Thématiques à étudier a minima tout au long du dossier (état initial, effets du projet sur l'environnement, mesures apportées)	Éléments spécifiques plus particulièrement attendus pour chaque thématique (liste non exhaustive)
L'eau	Eaux superficielles, eaux souterraines, ruissellement, risque inondation, zones humides, alimentation en eau potable, gestion des eaux pluviales et usées, SDAGE, SAGE,...
Le sol	Stabilité des sols, risque mouvement de terrain, anciennes carrières souterraines, déblais et remblais, sols pollués,...
Les facteurs climatiques et les consommations énergétiques	Gaz à effet de serre, transports et déplacements sur le secteur, trafics induits par le projet, énergies renouvelables, RT 2012, besoins en énergie, performance énergétique des bâtiments, conception bioclimatique, risques naturels, îlot de chaleur, vulnérabilité au changement climatique
Les terres	Les espaces naturels, agricoles, forestiers : occupation des sols, type de culture et d'exploitation
<b>La biodiversité</b>	Zonages environnementaux (ZNIEFF, APB, réserves,...), diagnostic faune flore, boisements, espèces protégées, espèces invasives, espèces allergènes, zones humides, évaluation des incidences sur Natura 2000,...
Les continuités écologiques et équilibres biologiques	SRCE, corridors et réservoirs de biodiversité,...
Le patrimoine culturel, archéologique et les biens matériels	Les monuments historiques, le patrimoine remarquable, les covisibilités avec le projet, les vestiges archéologiques, l'affectation des sols,...
Les sites et paysages	Les sites inscrits et classés, les entités paysagères du secteur, le relief, les covisibilités,...
La population et la santé humaine	Les activités humaines, la population exposée en phase chantier et exploitation (pollution de l'air, des sols, de l'eau, nuisances sonores, vibrations, odeurs, émissions lumineuses, champs électromagnétiques, risques sanitaires, hygiène, sécurité, salubrité publique, commodité du voisinage)
Le bruit	Les sources de bruit du secteur (transports et déplacements, aéroports, voies ferrées, voies routières, activités...), les mesures in situ, les émissions sonores du projet, la population exposée,...
L'air	La qualité de l'air du secteur (transports et déplacements, activités...), les trafics induits, les émissions polluantes du projet, la population exposée,...
Les risques	Les risques pour la santé humaine, le patrimoine culturel et l'environnement, la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs, les risques naturels et technologiques
Les déchets	Élimination et valorisation des déchets en phase travaux, démolition

**SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS**

**Evaluation stratégique  
environnementale du réseau  
de métro automatique du  
Grand Paris**

Evaluation des incidences

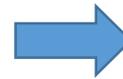
collection des études

Logos: STRATEC, BURGEAP, bioape, ATELIER SERAJI ARCHITECTES & ASSOCIÉS

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la séquence éviter-réduire-compenser

Inventaires naturalistes



Hiérarchisation des enjeux

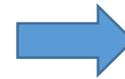
Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu écologique régional	Enjeu écologique local
	Europe	France	LRN	LRR	Del. ZNIEFF			
Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	An. IV	Art. 2	NT	VU	DZ	La Sérotine commune est ubiquiste. Elle chasse dans des milieux relativement variés. Elle est présente dans des milieux ouverts ou encore dans des paysages de bocage où elle chasse au-dessus des prairies et le long des lisières. Elle apprécie également les zones humides (étangs, rivières, ...). L'espèce gîte préférentiellement dans des bâtiments dans nos régions.  Espèce identifiée à quelques reprises. Elle a été observée dans les zones de fourrés du champ de manœuvre, au nord-ouest. Les bâtiments présents sur le site peuvent accueillir des gîtes favorables à cette espèce.	Moyen	Faible
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	An. IV	Art. 2	LC	LC	DZ	Espèce ubiquiste anthropophile. Elle chasse aussi bien dans les milieux ouverts (pelouse, ...) que les zones boisées. Espèce présente sur l'ensemble de l'aire d'étude.  Les bâtiments présents sur le site peuvent accueillir des gîtes favorables à cette espèce.	Faible	Faible
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	DZ	Espèce forestière, elle chasse préférentiellement en milieux boisés diversifiés, riches en plans d'eau, ou encore à proximité des haies et des lisières. Son domaine vital peut atteindre une vingtaine de kilomètres carrés et elle s'éloigne jusqu'à une demi-douzaine de kilomètres de son gîte.  Espèce observée par IEA en 205 et non observée par BIOTOPE en 2019	Moyen	Moyen



# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la séquence éviter-réduire-compenser

Inventaires naturalistes



Hiérarchisation des enjeux

**Butor étoilé**  
*Botaurus stellaris*

Code Natura 2000 : A 021

**Statut et Protection**

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- **Liste rouge nationale : Espèce "Vulnérable"**



**Description de l'espèce**

Héron massif brun chaud strié de brun plus foncé. Très mimétique et rarement visible dans son habitat : les roselières. On peut l'apercevoir en vol en général sur de courtes distances. La silhouette est alors typique ressemblant à un mélange de grand hibou et de héron. Sa présence est surtout confirmée par l'écoute de son chant très puissant (audible jusqu'à 5 km) et ressemblant à une « corne de brume ». Le chant s'entend surtout de nuit.

**Biotopes**

Le Butor étoilé habite les milieux densément végétalisés avec des surfaces en eau libre peu profonde et à faible variation de niveau. Il se trouve notamment dans les marais, marécages, grands étangs, rives de lacs et grandes roselières.

**Régime alimentaire**

Le régime alimentaire du Butor étoilé est varié. Toutes les proies qu'il peut ingérer sont capturées. L'essentiel des proies est constitué de poissons (Anguille et Cyprinides), d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères, des reptiles et de jeunes oiseaux.

**Reproduction et activités**

Le mâle a un comportement territorial dès février et jusqu'à l'envol des jeunes. L'activité de reproduction commence avec l'émission du chant du mâle qui permet de délimiter un territoire et d'attirer des femelles. Le Butor peut s'accoupler ainsi avec 1 à 5 femelles pendant la période de reproduction. Les femelles construisent le nid, couvent et élèvent les jeunes sans l'aide du mâle, ce dernier s'occupant de défendre son territoire. Le nid est construit avec des roseaux secs à 10 ou 15 cm de l'eau. Il est donc très sensible à toute variation de niveau d'eau, même lente. Les jeunes sont au nombre de 3 à 7 et volent à l'âge de 7 à 8 semaines.

**Migrations**

Les Butors méditerranéens sont plus ou moins sédentaires et les populations locales sont renforcées en hiver par des oiseaux venus du nord est de l'Europe à partir d'octobre jusqu'à décembre en fonction des conditions climatiques.

**Répartition en France et en Europe**



Le Butor étoilé est une espèce typiquement européenne se distribuant de l'Espagne à la Russie. L'effectif européen est estimé entre 20 000 et 43 000 mâles chanteurs dont 10 000 à 30 000 pour la Russie. En France, la population actuelle est estimée entre 300 et 400 mâles chanteurs répartis sur trois zones : le littoral méditerranéen, la Loire-Atlantique et les départements du nord et du nord-est de la France.

Tableau III.6.4 : Impacts résiduels après mise en place de mesures en fonction du scénario choisi

Impacts possibles	Type	Durée	Mesures	Impacts résiduels après mise en place de mesures		
				Aérien	Terrestre	Souterrain
Dégradation des habitats et des habitats d'espèces lors de la réalisation de sondages géotechniques préalables	Direct	Temporaire		Faible	Faible	Faible
Fouilles archéologiques avant le démarrage de la phase travaux	Direct	Temporaire ou permanente		Faible	Faible	Faible
Destruction d'habitats naturels sur l'emprise du projet.	Direct	Permanent	1 : Evitement 2 : Réduire l'emprise au maximum	Faible	Faible	Faible
Destruction d'espèces végétales présentes sur l'emprise du projet.	Direct	Permanent	1 : Evitement 2 : Mesures compensatoires (stock de graines, transplantation...)	Moyen à fort	Moyen à fort	Moyen (Localisé)
Destruction d'espèces animales présentes sur l'emprise du projet.	Direct	Permanent	1 : Evitement 2 : Adapter le calendrier des travaux 3 : Former le personnel	Faible	Faible	Faible
Destruction de tout ou d'une partie de l'habitat d'espèces animales (territoire de chasse, habitat de reproduction...) par effet d'emprise	Direct	Permanent	1 : Evitement 2 : Réduire l'emprise au maximum	Faible	Faible	Faible
Fragmentation du territoire	Indirect	Permanent	1 : Mise en place de passage à faune	Faible à moyen	Faible à moyen	Faible
Coupe d'axes de déplacement par effet d'emprise	Direct	Permanent	1 : Evitement 2 : mesures R10 et R15	Faible à moyen	Faible à moyen	Faible
Dégradation des habitats et des habitats d'espèces en phase travaux	Direct	Permanent ou temporaire	1 : Evitement 2 : Mesures R04, R07, R08	Faible	Faible	Faible
Dérangement de la faune en phase	Direct	Temporaire	Mesure R02, R04, R05	Faible	Faible	Faible



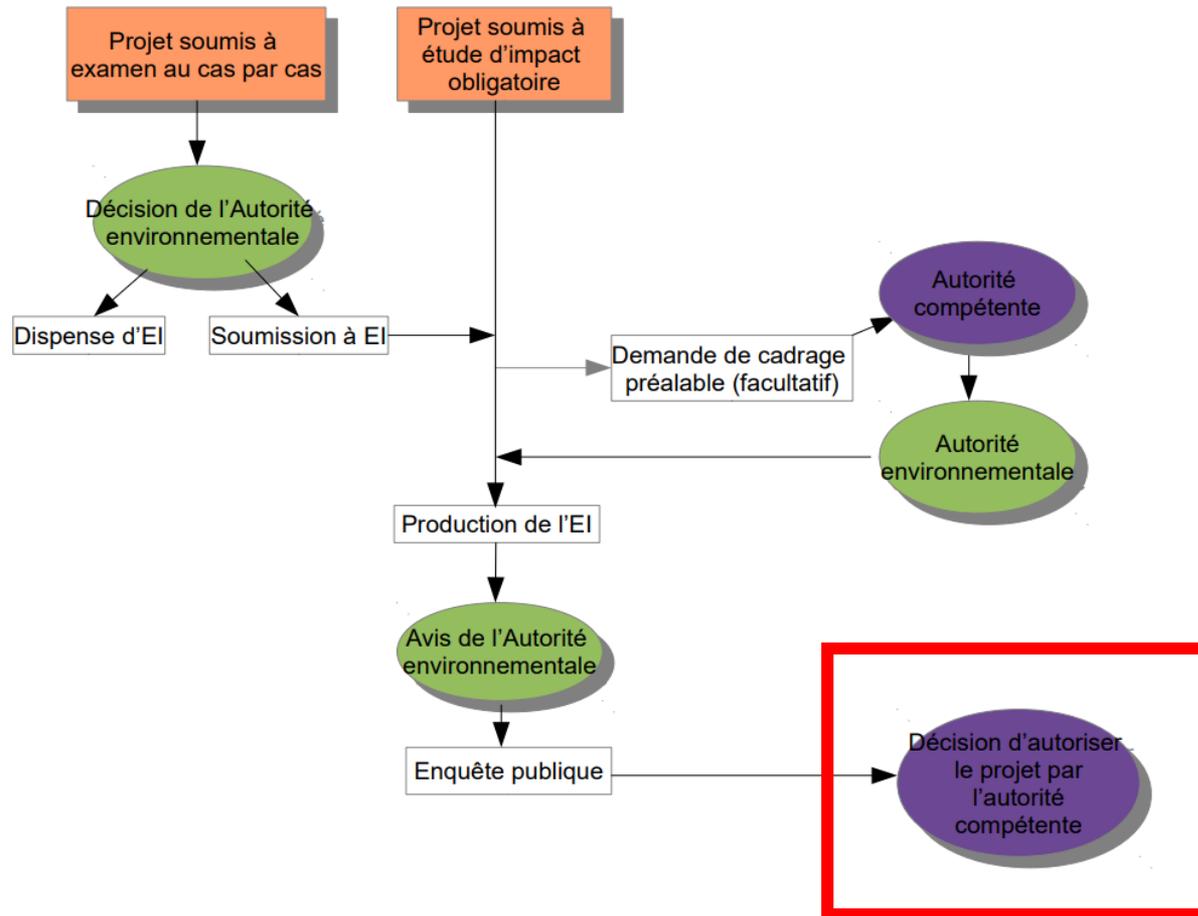
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
ÎLE-DE-FRANCE

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la séquence éviter-réduire-compenser





# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la séquence éviter-réduire-compenser



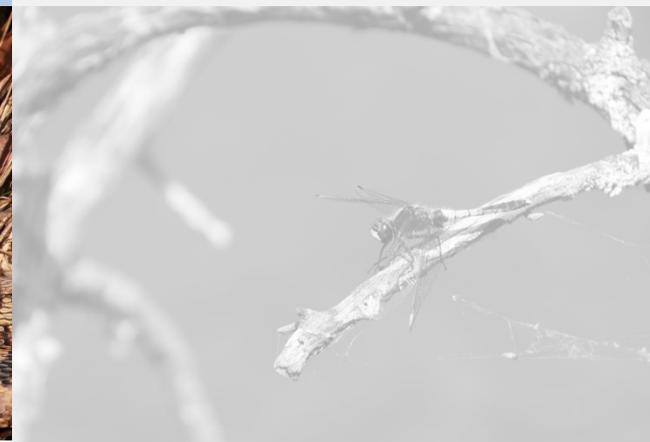


# Application des Listes rouges régionales

Protections

Actions

Créations



# Application des Listes rouges régionales

## Exemple des Plans Nationaux d'Action



**2020-2030**  
**Plan national d'actions**  
en faveur des « libellules »

Agir pour la préservation des odonates menacés et de leurs habitats

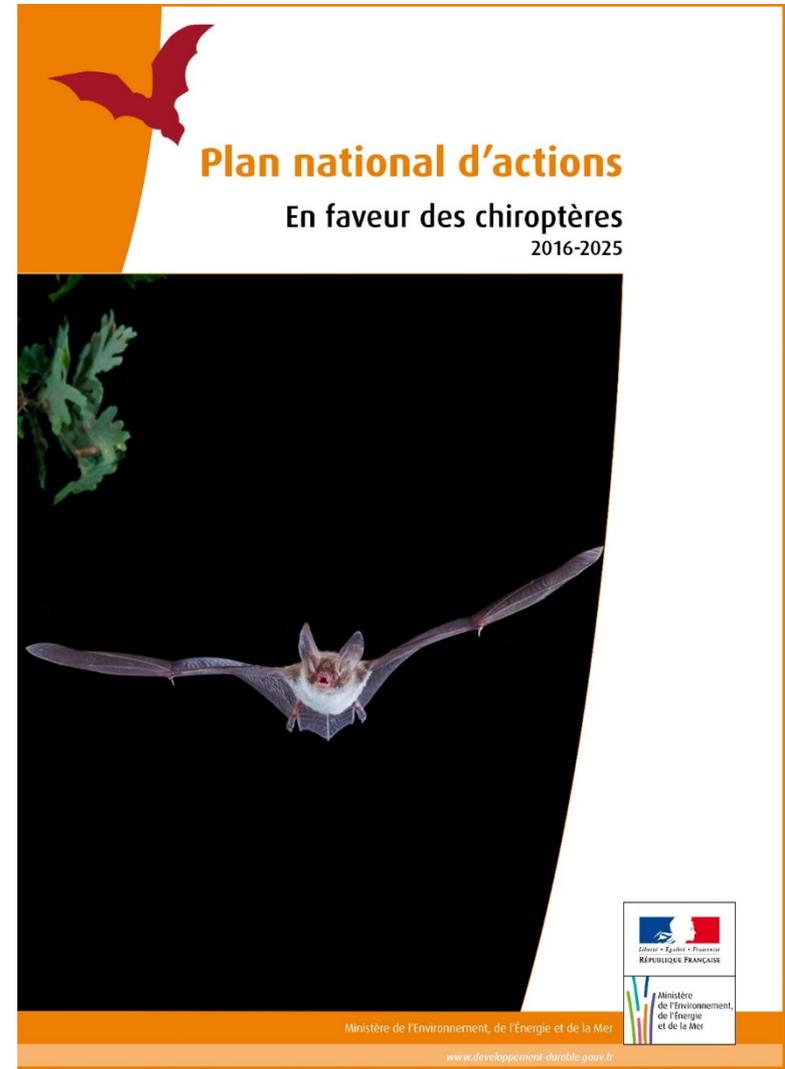
*Document provisoire pour la consultation publique avant mise en forme définitive*

Ministère de la Transition ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

The cover features a large central image of a dragonfly on a green leaf. Above it, two white dragonfly silhouettes are set against an orange background. Below the main image are three smaller photos: a dragonfly in a pond, a pond with reeds, and people wading in a pond. The French flag and the Ministry of Ecological and Solidarity Transition logo are at the bottom.



**Plan national d'actions**  
En faveur des chiroptères

2016-2025

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

The cover features a large central image of a bat in flight against a black background. Above it, a red bat silhouette is set against an orange background. The French flag and the Ministry of Environment, Energy and the Sea logo are at the bottom.

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple des Plans Nationaux d'Action

**Plan national d'actions**  
En faveur des chiroptères  
2016-2025

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer  
www.developpement-durable.gouv.fr

Grands axes	n°	Intitulé de l'action	Pilotes
AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET ASSURER LE SUIVI EN VUE DE LA CONSERVATION DES POPULATIONS	1	Mettre en place un <b>observatoire</b> national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	SFEPM en lien avec le MNHN
	2	Organiser une <b>veille sanitaire</b>	ANSES, ONCFS, SFEPM
PRENDRE EN COMPTE LES CHIROPTÈRES DANS LES AMÉNAGEMENTS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES	3	Intégrer les Chiroptères dans l' <b>aménagement</b> du territoire et rétablir les corridors écologiques	FCEN
	4	Protéger les gîtes <b>souterrains</b> et <b>rupestres</b>	FCEN
	5	Protéger les gîtes dans les <b>bâtiments</b>	FCEN en lien avec le ministère de la Culture et le CEREMA
	6	Prendre en compte les Chiroptères dans les <b>infrastructures de transport</b> et les <b>ouvrages d'art</b>	CEREMA
	7	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs <b>éoliens</b>	SFEPM
	8	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la <b>gestion forestière</b> publique et privée	ONF, CNPF, SFEPM
	9	Intégrer les Chiroptères dans les <b>pratiques agricoles</b>	FCEN en lien avec le ministère de l'Agriculture
SOUTENIR LE RÉSEAU ET INFORMER	10	Soutenir les <b>réseaux</b> , promouvoir les échanges et sensibiliser	FCEN en lien avec le Muséum de Genève, le Muséum de Bourges, le MNHN, la SFEPM



# Application des Listes rouges régionales

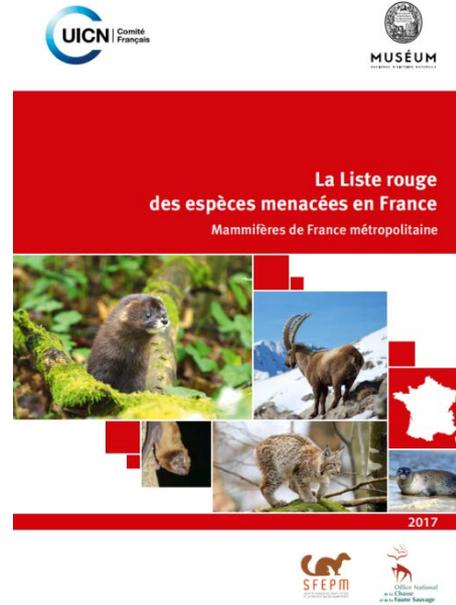
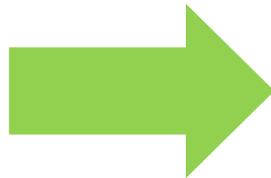
## Exemple des Plans Nationaux d'Action

### Les 19 espèces prioritaires du Plan National d'Actions

Un comité de suivi s'est basé sur des rapports européens et nationaux pour sélectionner les espèces qui devront bénéficier des actions de conservation du PNA. Ainsi, les 19 espèces prioritaires identifiées répondent à au moins un de ces critères :

- L'état de conservation est évalué comme défavorable mauvais dans au moins une région biogéographique (d'après la directive Habitats-Faune-Flore et son rapportage tous les six ans prévu dans l'Article 17) ;
- L'état de conservation est évalué comme inconnu dans tous les domaines biogéographiques où l'espèce est présente (d'après la directive Habitats-Faune-Flore et son rapportage tous les six ans prévu dans l'Article 17) ;

- Espèce dont l'amélioration des connaissances est nécessaire (d'après l'accord Eurobats et la résolution 7.12 ratifiée par la France en septembre 2014) ;
- Espèce classée comme « en danger critique d'extinction », « en danger », « vulnérable » ou « quasi-menacée » dans la liste rouge nationale des espèces menacées de Mammifères de France métropolitaine (2009) ;
- La tendance d'évolution des populations est jugée en diminution (d'après le diagnostic des 34 espèces, établi lors du bilan du Plan National d'Actions Chiroptères 2009-2013).



Les 19 espèces prioritaires

#### Les espèces des milieux cavernicoles

#### Les espèces des milieux forestiers





# Application des Listes rouges régionales

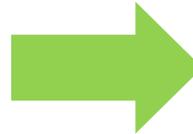
## Exemple des Plans Nationaux d'Action

**Plan national d'actions**  
En faveur des chiroptères  
2016-2025

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Liberté • Égalité • Progrès  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

The cover features a red bat silhouette in the top left, a large photo of a bat in flight against a black background, and the French coat of arms at the bottom.

Île-de-France  
Un plan régional d'actions  
pour sauvegarder les  
**chauves-souris**  
2018-2027

DRIEE Île-de-France  
2018

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

The cover features a close-up photo of a bat's face, an orange bat silhouette, and the text 'DRIEE Île-de-France 2018'.



# Application des Listes rouges régionales

## Exemple des Plans Nationaux d'Action

## Espèce prioritaire du PNA Chiroptères 2016-2025

**1**  
60 % des espèces de métropole vivent...

La région Île-de-France accueille 20 espèces de chauves-souris, sur les 34 espèces recensées à ce jour en France métropolitaine. En plus de ces 20 espèces de chauves-souris franciliennes, deux espèces ont été observées de

Île-de-France  
Un plan régional d'actions pour sauvegarder les chauves-souris  
2018-2027

DRIEE Île-de-France  
2018

**CR**

Barbastelle d'Europe    Grand rhinolophe

**EN**

Petit rhinolophe    Murin de Daubenton

**VU**

Grand murin    Sérotine commune

**NT**

Murin de Bechstein    Pipistrelle commune    Noctule de Leisler    Noctule commune    Pipistrelle de Nathusius

**LC**

Murin à oreilles échancrées    Murin à moustaches    Murin de Natterer    Orelliard roux    Pipistrelle de Kuhl

**DD**

Orelliard gris    Murin d'Alcathoe    Pipistrelle pygmée    Murin de Brandt

**Légende**

- Espèce inscrite à l'annexe II Directive 92/43/CEE Habitats/Faune/Flore
- Espèce prioritaire du PNA Chiroptères 2016-2025

**LISTE ROUGE RÉGIONALE (2017)**

- **CR**: espèce en danger critique d'extinction
- **EN**: espèce en danger
- **VU**: espèce vulnérable
- **NT**: espèce quasi menacée
- **LC**: espèce de préoccupation mineure
- **DD**: espèce pour laquelle les données sont insuffisantes

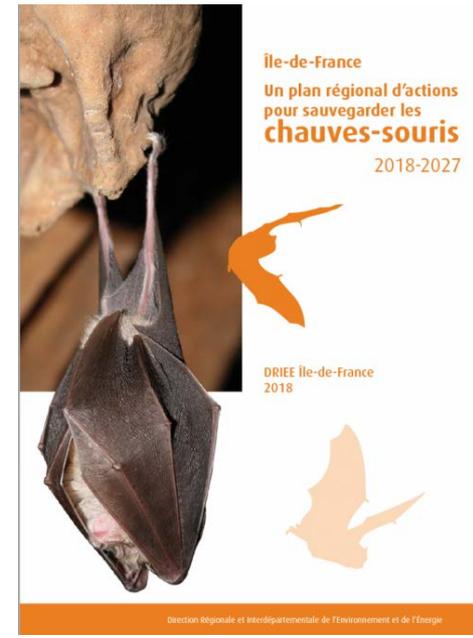
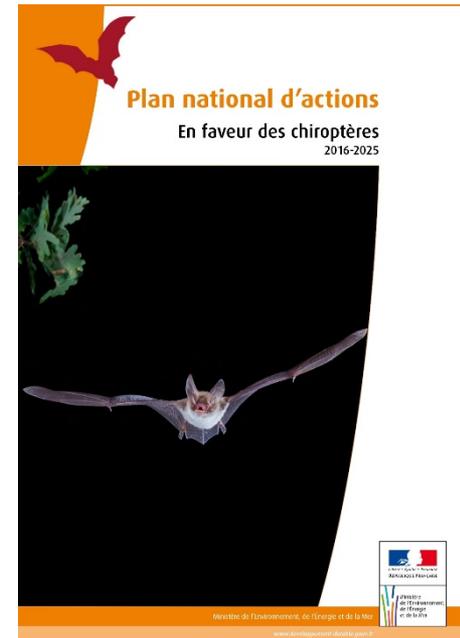
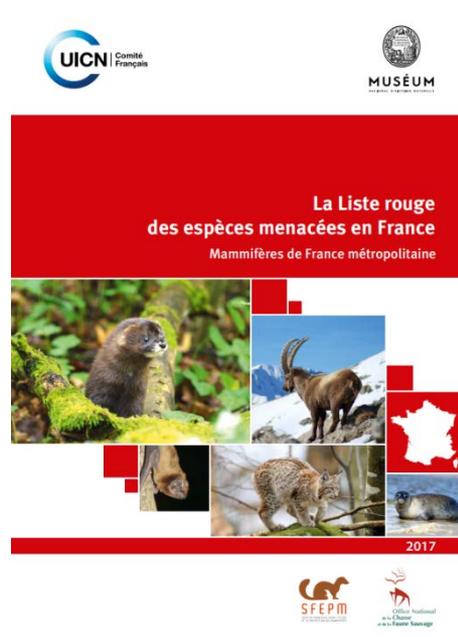
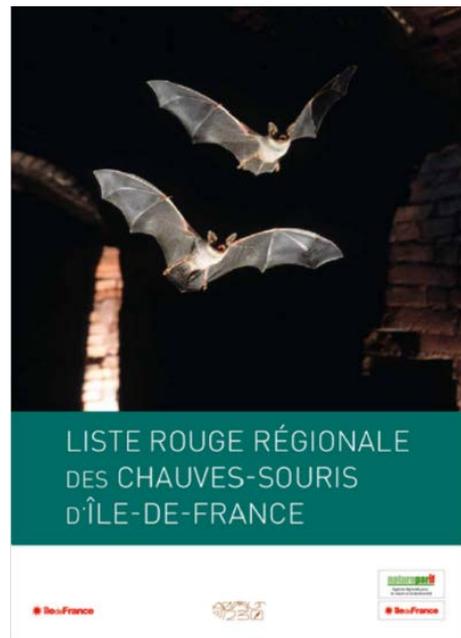
**SIX ESPÈCES** sont inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE dite Habitats, Faune, Flore.

**L'ENSEMBLE DE CES ESPÈCES SONT PROTÉGÉES EN FRANCE** par l'article 2 de l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

De haut en bas et de gauche à droite:  
V. Piva, F. Rouzet, X. Rufay, V. Rufay,  
T. Luzzato, J. Tranchard, V. Rufay,  
J. Tranchard, J. Tranchard, P. Hédouin,  
T. Oisca, J. Tranchard, T. Luzzato,  
V. Rufay, J. Tranchard, J.-H. Noëlle,  
V. Piva, J. Tranchard, J. Tranchard, H. Clark.

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple des Plans Nationaux d'Action



Conservation

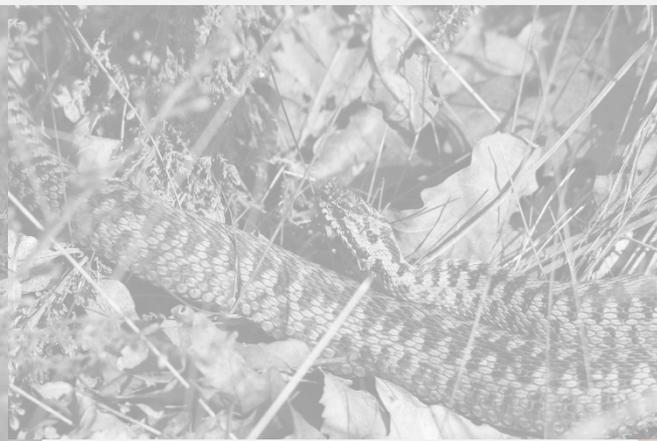


# Application des Listes rouges régionales

Protections

Actions

Créations





# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

Outil de connaissance et  
d'aide à la décision



Type 1

Type 2





# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

On distingue deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.





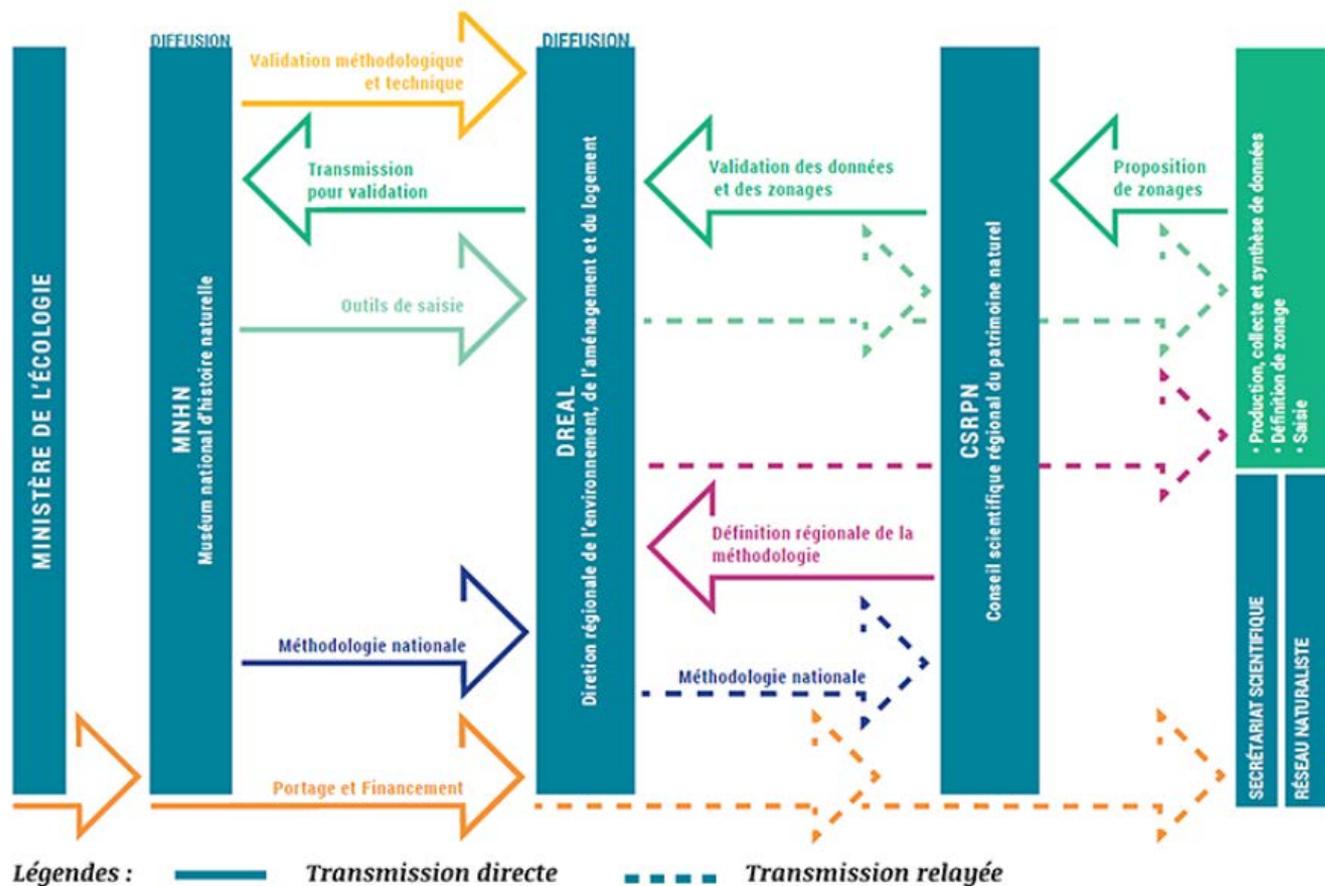
# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Processus de création





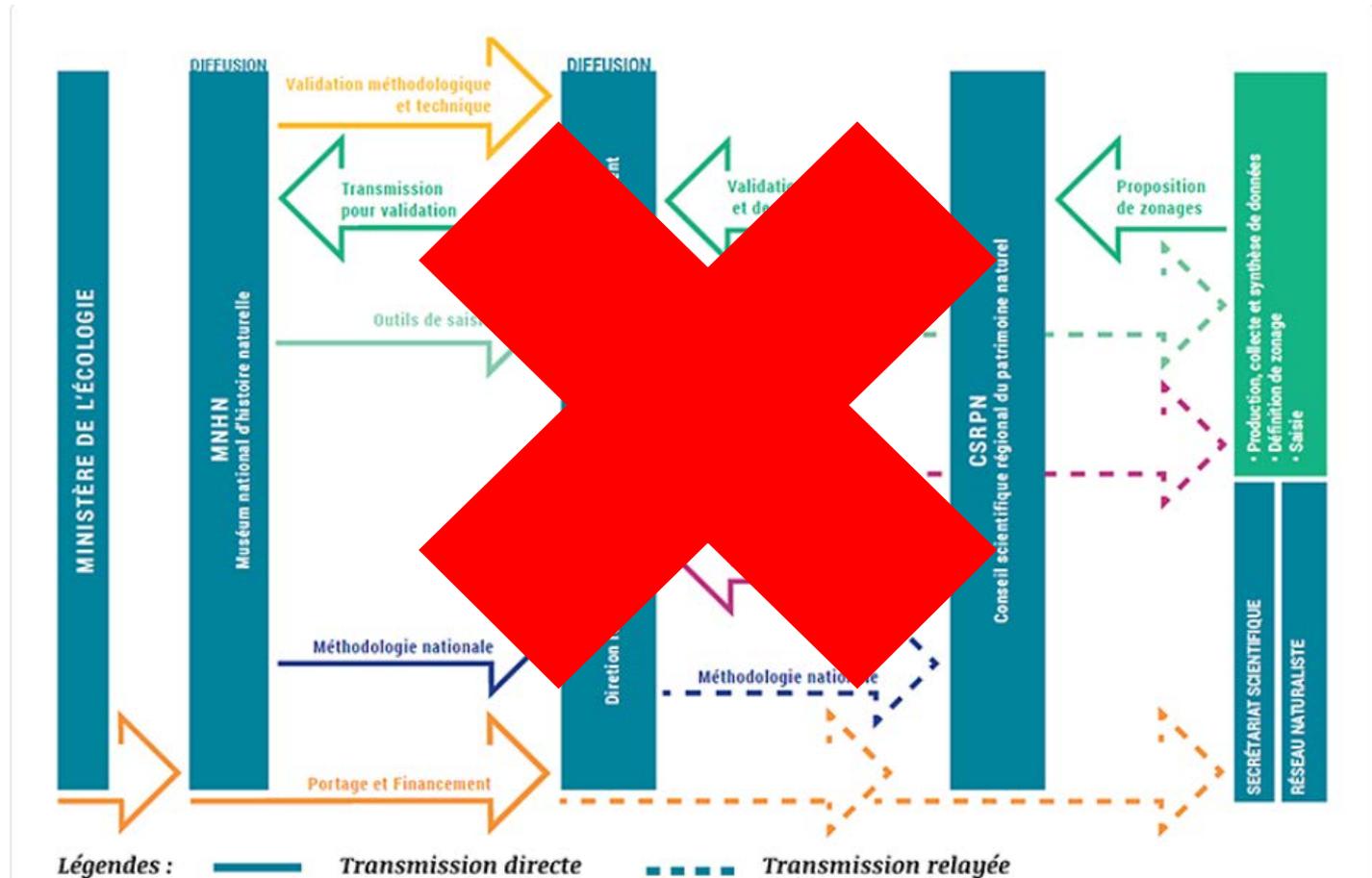
# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Processus de création





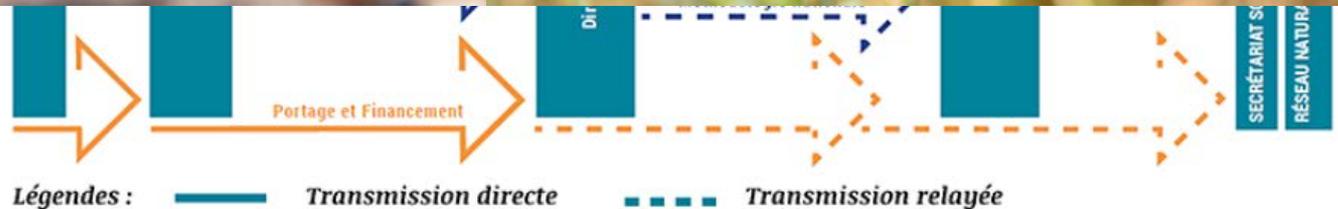
# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Processus de création





# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

**Type 1**



opie  
OFFICE POUR LES INSECTES  
ET LEUR ENVIRONNEMENT

**ACTUALISATION**  
de la liste des espèces de **Lépidoptères**  
**DÉTERMINANTES DE ZNIEFF**  
en région Île-de-France

RHOPALOGÈRES – ZYGÈNES

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

znieff

opie  
OFFICE POUR LES INSECTES  
ET LEUR ENVIRONNEMENT

**ACTUALISATION**  
de la liste des espèces de **Coléoptères**  
**DÉTERMINANTES DE ZNIEFF**  
en région Île-de-France

COLEOPTERA

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

znieff



## Application des Listes rouges régionales

### Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

### Liste d'espèces déterminantes

Critères	Valeur état 1	Valeur état 2	Valeur état 3
Rareté	CCC à C = 0	AC & AR = 0,5	RRR à R = 1
APN	Art. 2 = 1	Art. 3 = 0,5	Art. 4 ou 5 = 0
DHFF	An. II & IV = 1	An. IV = 0,5	Néant = 0
SCAP	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
TVB	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
LR ntle	Menacée = 1	Quasi-menacée = 0,5	Non menacée = 0
LR IdF	Menacée = 1	Quasi-menacée = 0,5	Non menacée = 0
PNA (O/N)	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
Détection (O/M/N/)	OUI = 1	MOYEN = 0,5	NON = 0
Identification (O/M/N/)	OUI = 1	MOYEN = 0,5	NON = 0
Espèce plastique (O/M/N)	OUI = 0	MOYEN = 0,5	NON = 1
Limite d'aire (O/N)	OUI = 0	NON = 1	Sans objet

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



**La Liste rouge  
des espèces menacées en France**  
Papillons de jour de France métropolitaine



Critères	Valeur état 1	Valeur état 2	Valeur état 3
Rareté	CCC à C = 0	AC & AR = 0,5	RRR à R = 1
APN	Art. 2 = 1	Art. 3 = 0,5	Art. 4 ou 5 = 0
DHFF	An. II & IV = 1	An. IV = 0,5	Néant = 0
SCAP	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
TVB	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
LR ntle	Menacée = 1	Quasi-menacée = 0,5	Non menacée = 0
LR IdF	Menacée = 1	Quasi-menacée = 0,5	Non menacée = 0
PNA (O/N)	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
Détection (O/M/N/)	OUI = 1	MOYEN = 0,5	NON = 0
Identification (O/M/N/)	OUI = 1	MOYEN = 0,5	NON = 0
Espèce plastique (O/M/N)	OUI = 0	MOYEN = 0,5	NON = 1
Limite d'aire (O/N)	OUI = 0	NON = 1	Sans objet

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF

**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



LISTE ROUGE RÉGIONALE  
DES RHOPALOCÈRES ET  
ZYGÈNES D'ÎLE-DE-FRANCE

Critères	Valeur état 1	Valeur état 2	Valeur état 3
Rareté	CCC à C = 0	AC & AR = 0,5	RRR à R = 1
APN	Art. 2 = 1	Art. 3 = 0,5	Art. 4 ou 5 = 0
DHFF	An. II & IV = 1	An. IV = 0,5	Néant = 0
SCAP	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
TVB	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
LR ntle	Menacée = 1	Quasi-menacée = 0,5	Non menacée = 0
LR IdF	Menacée = 1	Quasi-menacée = 0,5	Non menacée = 0
PNA (O/N)	OUI = 1	NON = 0	Sans objet
Détection (O/M/N/)	OUI = 1	MOYEN = 0,5	NON = 0
Identification (O/M/N/)	OUI = 1	MOYEN = 0,5	NON = 0
Espèce plastique (O/M/N)	OUI = 0	MOYEN = 0,5	NON = 1
Limite d'aire (O/N)	OUI = 0	NON = 1	Sans objet

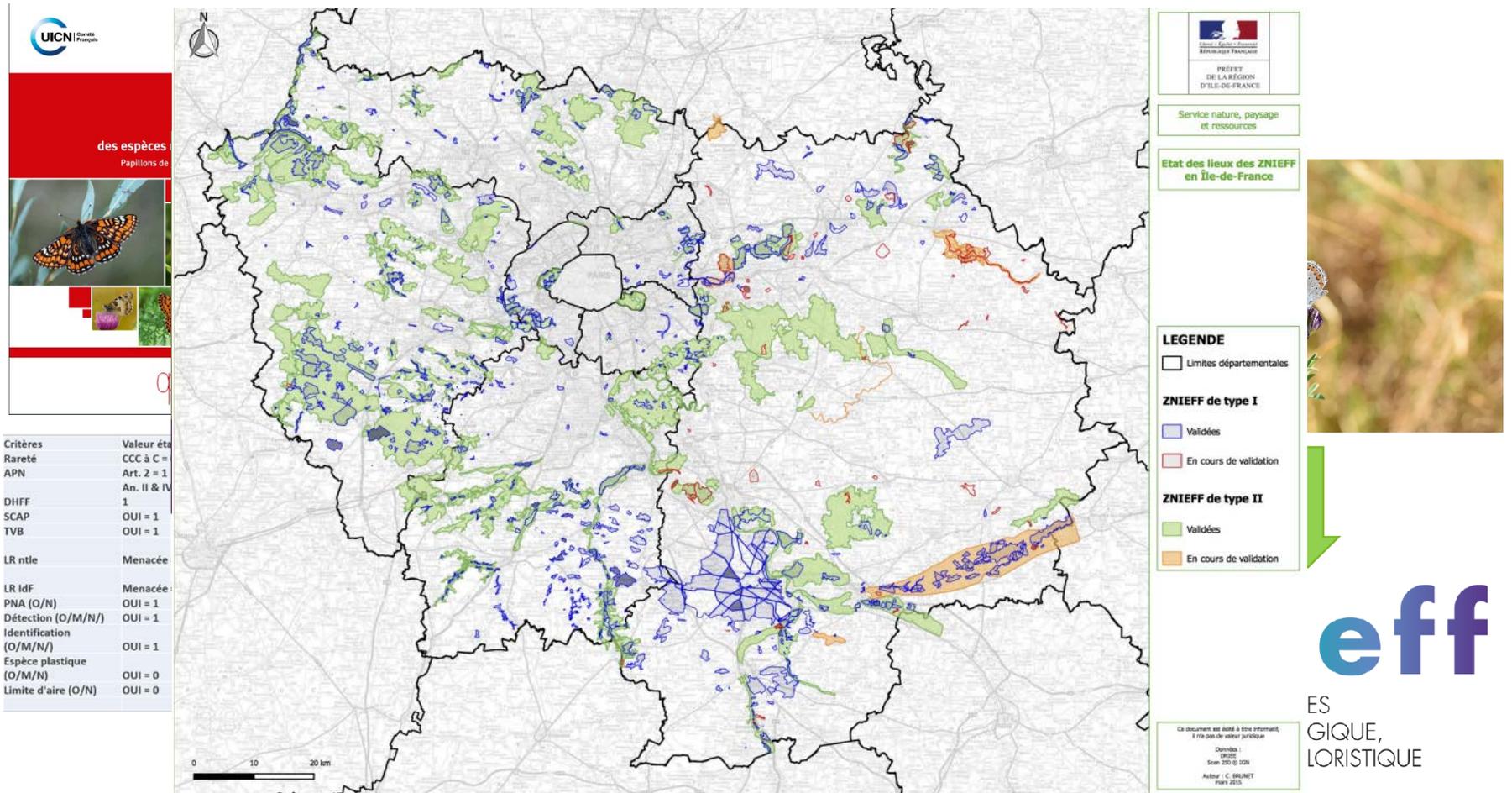
# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF



# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF



Carte des ZNIEFF d'Ile-de-France

# Application des Listes rouges régionales

## Exemple de la création des ZNIEFF



Carte des ZNIEFF d'Ile-de-France

# Le grand public et les Listes rouges régionales





## S'appropriier les Listes rouges régionales

### Cadre des Listes rouges

La Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) constitue l'inventaire mondial le plus complet sur la situation globale des espèces végétales et animales.

A partir d'une solide information scientifique, son but essentiel est d'identifier les priorités de conservation et de fournir une base cohérente pour orienter les politiques et les stratégies d'action. Elle permet de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition, d'offrir un cadre de référence pour surveiller les évolutions, de sensibiliser sur l'urgence et l'étendue des menaces qui pèsent sur la biodiversité, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.



**IUCN France (2018). Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition. Paris, France.**



## S'approprier les Listes rouges régionales

LISTE ROUGE RÉGIONALE  
DES CHAUVES-SOURIS  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liste rouge  
des **Chiroptères**  
d'Aquitaine

# S'approprier les Listes rouges régionales

## Type 1

## Type 2

## Type 3

**SOMMAIRE**

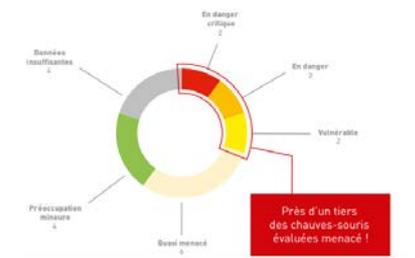
Préface 4  
 Edito 6

**UNE LISTE ROUGE RÉGIONALE DES CHAUVES-SOURIS POUR L'ÎLE DE FRANCE** 7  
 Contexte des Listes rouges régionales  
 Un travail collectif pour une expertise collective 7  
 Pourquoi se préoccuper des chauves-souris ? 10  
 Les chauves-souris et la rage 14

**LES PRINCIPES D'ÉVALUATION DE L'UICN** 21  
 Une méthode standardisée 21  
 Une analyse multicritères rigoureuse 22  
 La méthodologie appliquée aux chiroptères 28

**PORTRAIT À GRANDS TRAITIS D'UN GROUPE À PART** 30  
 D'une diversité globale à un contexte français 33  
 Des mammifères vivants 33  
 Le « système » des chauves-souris 34  
 Cycle de vie des chauves-souris d'Île-de-France 35  
 de Murin 37  
 Les habitats fréquentés 39

**LES CHAUVES-SOURIS ET L'HOMME** 41  
 Une très étroite relation 41  
 Pendant l'hibernation 42  
 Et durant le période d'activité 42  
 et l'impact des mesures éradiatrices 44



NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	CATÉGORIE DE MENACE ET CRITÈRES SETINGS
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	CR B2 ac (iv) et D
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	CR D
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	EN B2 ac (iv) et D
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	SN A2 b
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	VU D2
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	VU A2 b
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	NT VU (D1) (L-S)
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	NT proche B2 ab (iii)
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	NT proche A3 c
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT proche A3 c
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT EN (A2 b) (L-S)
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT proche A3 c
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	LC
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC
Bristard rose	<i>Plecotus auritus</i>	LC
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	DD
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	DD
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	DD
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DD
Sérotine bicolore	<i>Eptesicus bicolor</i>	NA
Sérotine banane	<i>Eptesicus nathusii</i>	NA

## ÉTAT DES LIEUX

Les chiroptères, appelés couramment chauves-souris, sont un ordre de la classe des mammifères, comptant plus d'un million d'espèces à l'échelle mondiale. Seuls mammifères capables de voler activement, leur cycle de vie, rythmé par la saisonnalité, comprend quatre phases : l'hibernation (novembre à mars), le transit printanier (avril, mai), la mise bas et l'élevage des jeunes (juin à août), suivi du transit automnal (septembre à octobre). À chaque période de l'année sont ainsi associés des besoins spécifiques en termes de gîtes et d'habitats de chasse. La plupart des espèces opèrent des déplacements relativement faibles entre ces différents sites, bien que certaines d'entre elles pratiquent une véritable migration.

L'Aquitaine possède une richesse chiroptérologique notable avec 26 espèces régulières et une espèce occasionnelle. Au cours de ces 40 dernières années, les chauves-souris ont montré des signes alarmants de régression. Comme l'ont montré le Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) et l'UMS Patrimoine Naturel (PatNat), leurs effectifs auraient subi en France une baisse de près de 40 % entre 2006 et 2016. Les dernières réévaluations nationales, sur le groupe murin, ont également une augmentation du nombre d'espèces « menacées » et « quasi-menacées », à corréler en partie avec l'amélioration des connaissances sur ces espèces.



Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*). Quel menacé (NT).



Nom scientifique	Nom commun	Catégorie	Critères
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	EN	A4a
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit murin	EN	B2ab(iii)
<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780)	Grande Noctule	VU	D1
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	VU	D1
<i>Myotis alcathoe</i> (Helversen & Heller, 2001)	Murin d'Alcathoe	NT	pr. B2b(ii)
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	NT	pr. B2b(ii)
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	NT	pr. B2b(ii)
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	NT	pr. B2b(ii)
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	LC	
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	LC	
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	LC	
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	LC	
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées	LC	

## Liste rouge des chauves-souris de la région Centre-Val de Loire (2012)

Liste validée par le CSRPN de la région Centre-Val de Loire



	CD_NOM
<b>VU</b> <i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853	Rhinolophe euryale 60330
<b>NT</b> <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbaste 60345
<b>NT</b> <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton 200118
<b>NT</b> <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertil 60383
<b>NT</b> <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler 60461
<b>NT</b> <i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune 60468
<b>NT</b> <i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius 60490
<b>NT</b> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe 60295
<b>NT</b> <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe 60313
<b>LC</b> <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune 60360
<b>LC</b> <i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Ve 60400
<b>LC</b> <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin 60418
<b>LC</b> <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion 60408
<b>LC</b> <i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl 79303
<b>LC</b> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune 60479
<b>LC</b> <i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard mérid 60527
<b>DD</b> <i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi 60506
<b>DD</b> <i>Myotis alcathoe</i> Helversen & Heller, 2001	Murin d'Alcathoe 79299
<b>DD</b> <i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein 79301
<b>DD</b> <i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845)	Murin de Brandt 79300
<b>DD</b> <i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée 60489
<b>DD</b> <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard sept 60518
<b>NA</b> <i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers 79305
<b>NA</b> <i>Vespertilio murinus</i> Linnaeus, 1758	Sérotine bicolore 60537
<b>NA</b> <i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780)	Grande Noctule 60457

# S'approprier les Listes rouges régionales



Liste rouge des chauves-souris de la région Centre-Val de Loire (2012)

Liste validée par le CSRPN de la région Centre-Val de Loire

UICN Centre-Val de Loire Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	CATÉGORIE DE MENACE ET CRITÈRES RETENUS	
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	CR	B2 ac (iv) et D
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	CR	D
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	EN	B2 ac (iv) et D
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	EN	A2 b

	CD_NOM
VU <i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853	Rhinolophe euryale 60330
NT <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbaste 60345
NT <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton 200118
NT <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertili 60383

Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>
Noctule commune	<i>Myotis noctata</i>
Noctule de Leisler	<i>Myotis leisleri</i>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus nathusii</i>
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
Oreillard roux	<i>Myotis blythii</i>
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>
Oreillard gris	<i>Myotis griscephalus</i>
Grande Noctule	<i>Myotis myotis</i>
Sérotine bicolore	<i>Eptesicus serotinus</i>

Nom	Nom vernaculaire	Statut	Critères
<i>Nyctalus noctata</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	VU	D1
<i>Myotis alcathoe</i> (Helvesen & Heller, 2001)	Murin d'Alcathoe	NT	pr. B2b(iii)
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	NT	pr. B2b(iii)
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	NT	pr. B2b(iii)
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	NT	pr. B2b(iii)
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	LC	
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	LC	
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	LC	
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	LC	
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échanquées	LC	

Une liste rouge est avant tout une liste d'espèces avec des statuts

Noctule de Leisler	60461
Noctule commune	60468
Murin de Nathusius	60490
Petit Rhinolophe	60295
Rhinolophe	60313
Sérotine commune	60360
Murin à oreilles échanquées, Vespertili	60400
Murin	60418
Natterer, Vespertilion	60408
Murin de Kuhl	79303
Sérotine commune	60479
Murin gris, Oreillard méridional	60527
Murin de Savi	60506
Alcathoe	79299
Bechstein	79301
Brandt	79300
Pipistrelle pygmée	60489
Oreillard roux, Oreillard septentrional	60518
Murin de Schrebers	79305
Sérotine bicolore	60537
Noctule	60457

# S'approprier les Listes rouges régionales

## LES OREILLARDS, ESPÈCES DOUBLEMENT SENSIBLES

### STATUT FRANCILIEN

« PRÉOCCUPATION MINEURE » [LC] POUR L'OREILLARD ROUX ET « DONNÉES INSUFFISANTES » [DD] POUR L'OREILLARD GRIS

Les spectateurs ont une longueur d'onde avec l'animal, par exemple à effectuer attentivement les faibles bruits de chasse négligés des facilités de l'espèce sont éclaircies de ses territoires semble de la région

## LES NOCTULES COMMUNE ET DE LEISLER : LE CŒUR DES ARBRES AU CŒUR DU PROBLÈME

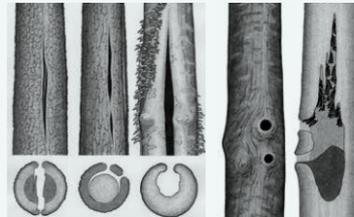
### STATUT FRANCILIEN

« QUASI MENACÉ » [NT] PROCHE DU CRITÈRE A3 c

Aucun argument ne peut aujourd'hui justifier que les Noctules commune et de Leisler soient moins menacées en Île-de-France qu'au niveau national où elles sont « Quasi menacées » également. Par ailleurs, le maintien de leurs populations est nettement dépendant de la gestion sylvicole, ce qui suffit à les considérer actuellement comme « Quasi menacées ».

Les trois quarts des espèces de chauves-souris franciliennes utilisent les arbres creux. Anciens trous de pics, trous de cicatrisation, fissures, ou écorces décollées font office de gîtes d'hibernation, sites de mise bas ou gîtes de repos transitoires. Cette particularité impose de prendre des précautions avant les travaux de bûcheronnage, qu'il s'agisse d'abattages ou de simples travaux d'entretien.

Les Noctules communes et de Leisler font partie de ces espèces arboricoles. Ces chauves-souris sont toutes deux classées en « Quasi menacé » [NT], principalement parce que leurs populations sont exposées à la gestion des sites arborés et à la mise en place de champs éoliens.



Les différents types de gîtes pouvant être utilisés par les chauves-souris : fissures étroites pouvant être causées par la tempête ou le gel et créant des gelivures ou des rouleres (à gauche, dans un chêne, un châtaignier et un hêtre), ou anciennes loges de pics (à droite, dans un hêtre, avec coupe transversale). © Philippe PENICAUD, 2000

L'exemple ci-après détaille le genre de problème qui peut arriver lors de travaux de bûcheronnage mal préparés sur des vieux arbres susceptibles d'accueillir une de ces deux espèces, parmi les quinze fréquentant les cavités arboricoles.

## FOCUS ESPÈCES



### Minioptère de Schreibers **EN** *Miniopterus schreibersii*

La distribution du Minioptère de Schreibers est méditerranéenne et parafriquéenne au Nord. En France, l'espèce occupe une ligne allant de La Rochelle (17) à la Grande Noctule caractéristique avec son ventre blanc et ses oreilles courtes, le Minioptère est un insectivore, symbole des grands secteurs

du Sud de l'Aquitaine et dans les Pyrénées, en période de mise bas s'est considérablement réduite depuis 2015 d'après les observations. L'Aquitaine ne compte plus que 7 à 10 sites majeurs ayant été désertés ces dernières années. Parallèlement, les effectifs de ces sites majeurs ont chuté, soit une diminution de 5000 à 6000 individus matures, soit une diminution de 10 à 15 % des individus estimés en période de mise bas. Des colonies d'hivernation ont disparu ces dernières années. Le Minioptère a été évalué « En danger », soit une diminution de ses effectifs ces 15 dernières années. Alors que l'Aquitaine présente une importance pour cette espèce, hélas, 10 % des effectifs sont concentrés sur quelques sites, les efforts sont à développer sur la surveillance et la protection des gîtes connus.

### La Grande Noctule **VU** *Nyctalus lasiopterus*

Plus grande chauve-souris d'Europe, la Grande Noctule possède une distribution discontinue en France. Espèce sylvestre, elle utilise principalement les forêts comme territoire de chasse, et les cavités arboricoles comme principaux gîtes d'hivernage et de reproduction.

En Aquitaine, les observations se concentrent principalement dans le massif forestier des Landes de Gascogne. Des contacts sont également recensés dans les Pyrénées et en pays de l'Adour. Les données en gîte (toutes saisons confondues) sont rarissimes et ne permettent pas d'avoir un recul suffisant sur l'évolution des populations. La Grande noctule est évaluée « Vulnérable » avec une population estimée inférieure à 1000 individus. La responsabilité du territoire aquitain est donc notable compte tenu de sa grande superficie forestière et de la présence de peuplements d'âge mûrs. La préservation de la Grande noctule passera par le comblement des lacunes de connaissances des sites de reproduction et la prise en compte de ses besoins dans la gestion sylvicole des peuplements. Compte tenu de sa forte sensibilité au risque éolien, il est primordial que la Grande noctule, au même titre que les autres espèces sensibles à ce risque, soit correctement prise en considération dans le déploiement de parcs, afin que ceux-ci ne remettent pas en cause son état de conservation.

## L'éclairage peu de g

Si l'Oreillard gris, contact « Données insuffisantes », réalisé Parc naturel à impact ce pique sur les espèces de c

La théorie e De nombre à-dire l'ager nyctéméral déplacer. En actives que des prédateu

# S'approprier les Listes rouges régionales

## Des prairies humides sacrifiées à la densification urbaine et à l'intensification agricole

Les végétations des zones humides (mégaphorbiaies, prairies humides, bas-marais et tourbières) ne sont pas les habitats les plus riches en papillons de jour (Figure 16, page 49). Pour autant, elles recèlent des ensembles d'espèces très spécialisées telles que le Demi-argus (*Cyaniris semiargus*) [EN] ou [DD]. À l'image de la moyenne nationale, 1 50% de leur surface au cours de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, elles ne représentent désormais plus que 2% du territoire régional. Les surfaces dédiées à ces habitats sont donc considérablement réduites à de simples étendues de surface marécageuses, notamment le long des cours d'eau s'étendant jusqu'au bord du lit mineur. Dans les zones limitées à une modeste bande de 5 mètres de large, le milieu aquatique, accumulant engrais et produits phytosanitaires, se sont également réduites les prairies humides. Les surfaces allouées à l'élevage en Île-de-France, autrefois supérieures à celles de la plupart des autres régions, ne présente aujourd'hui que 0,15% du cheptel et est assez semblable à celle de la plupart d'autres régions (Loiret, Oise, Marne ou Aube). Cependant, elle est gérée par des bocages normands, au sein desquels se trouvent des habitats importants. Ce contexte biogéographique favorise encore comme des « corridors » de dispersion les populations de certaines espèces (comme la Lucine (*Hamearis lucina*) de plus en plus rares : les prairies permanentes de surface agricole utile régionale).

## Des milieux forestiers contrastés de réservoir biologique

Avec 23% de sa surface occupée par les forêts, l'Île-de-France est légèrement en dessous de la moyenne nationale. Historiquement, les deux grands massifs qui sont mieux dotés que la majorité des régions de leur héliophilie (attirance pour le soleil) sont les forêts de la vallée de la Seine et les terrasses de Fontainebleau. Seules quelques espèces de plantes-hôtes des espèces caractéristiques comme typiquement forestières. Citons à titre d'exemple la Camille (*Callitryphon*) [LC] et le Tabac d'Espagne (*Argemone*) et se développent respectivement sur le C. de la Vallée de la Seine (*Viola reichenbachiana*).

En Île-de-France, la superficie des forêts évolue peu désormais. La politique régionale a en effet favorisé les milieux forestiers, notamment par une protection juridique forte dans les documents d'urbanisme, via les Espaces Boisés Classés (EBC), et une stratégie d'urbanisation des collectivités qui s'est faite aux dépens des surfaces agri-

## Les pelouses sèches et les prairies mésophiles : derniers « paradis » des papillons !

Comme en témoigne le diagramme ci-contre (Figure 16), les végétations prairiales et pelousaires et, dans une moindre mesure, les franges herbacées des lisières forestières concentrent à la fois les plus grandes richesses en espèces de papillons de jour et les plus hauts niveaux d'espèces menacées. La dénomination générique de « végétations des prairies mésophiles et des pelouses », reprise du guide des végétations remarquables de la région Île-de-France (FERNEZ *et al.*, 2015), cache deux habitats exceptionnels pour la diversité et la patrimonialité des papillons de jour franciliens. Il s'agit premièrement des « pelouses calcicoles mésophiles à xérophiles » et deuxièmement des « pelouses vivaces acidiphiles » et des « pelouses sur sables ». Qu'elles soient acidiphiles ou calcicoles, qu'elles se développent sur sable, marne ou craie, ces formations végétales ont en commun leur petite taille, des conditions stationnelles relativement xéro-thermophiles et une richesse floristique très élevée. Historiquement maintenues ouvertes par le pâturage, ces habitats ont été abandonnés avec l'arrêt du pastoralisme traditionnel et se sont progressivement refermés par la colonisation spontanée de broussailles, d'arbustes puis de jeunes arbres. Les surfaces de ces pelouses ont déjà été divisées par deux dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ces formations sont désormais isolées et extrêmement fragmentées en Île-de-France. Elles se retrouvent localement dans le Val-d'Oise, sur les coteaux et les terrasses de la vallée de la Seine, dans le Sud de l'Essonne, en Bassée et au sein du massif de Fontainebleau. Il apparaît désormais illusoire de pouvoir recréer des connexions écologiques entre ces différents secteurs, véritables « points chauds » de la diversité en lépidoptères diurnes. Les enjeux de conservation résident donc dans le maintien de l'ouverture de ces habitats en adaptant des modalités de gestion qui prennent en compte les exigences écologiques des espèces les plus sensibles.





# S'approprier les Listes rouges régionales

## Des prairies humides sacrifiées à la densification urbaine et à l'intensification agricole

Les végétations des tourbières) ne sont (49). Pour autant, l'absence d'espèces très le Demi-argus (*Cyprina* [DD]). À l'image de (50% de leur surface désormais plus que quasiment réduites est la principale cause de leur déclin, notamment les marécageuses, notamment s'étendent jusqu'à être limitée à une mode le milieu aquatique tion d'infrastructure prairies humides. L'élevage en Île-de-France présente aujourd'hui est assez semblable Loiret, Oise, Marne rgnonne ou des bocaux plus importante. Ce Loing agissent enco sous perfusion les p *tityrus*) [VU] ou la L de plus en plus rare la surface agricole u

## Des milieux fauchés de réservoir à biodiversité

Avec 23% de sa surface légèrement en dessous de l'historique des deux est mieux dotée que de leur héliophilie ment forestiers. Se plantes-hôtes des « comme typiquement *camilla*) [LC] et le 1 et se développent n Violette des bois [V]

En Île-de-France, la densification urbaine a en effet favorisé la disparition de prairies humides. Une stratégie d'urbanisme

## Les modalités d'intervention pour la gestion des habitats en faveur des papillons menacés

Alexandre MARI (Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

Pour la majorité des papillons de jour, l'enjeu de leur conservation repose sur la capacité d'entretenir une dynamique entre les végétations des milieux ouverts (pelouses, prairie et ourlets) et l'embroussaillage spontané issu de l'abandon des pratiques agricoles ancestrales. Traditionnellement, deux méthodes d'exploitation des prairies et des pelouses ont permis la création et l'entretien de ces milieux : le pâturage et la fauche. Ces usages agricoles sont encore aujourd'hui le moyen le plus pratique et le plus efficace pour gérer des milieux en faveur des papillons, dès lors que leur mise en œuvre reste extensive et exempte de fertilisation.

Le pâturage apparaît souvent comme l'option la plus favorable pour entretenir et restaurer la biodiversité des milieux ouverts sur le long terme. Il permet l'entretien des terrains difficilement mécanisables, en particulier les zones humides et les coteaux calcaires. Pourtant, une mauvaise gestion par le pâturage, même appliquée pendant une courte période, peut anéantir une population de papillons et les chances de recolonisation naturelle sont minimes compte tenu de la taille et de l'isolement des sites. Ce constat est particulièrement aggravé dans le contexte francilien où les réservoirs de biodiversité sont de plus en plus fragmentés. Il est donc nécessaire de bien appréhender les effets du pâturage et les besoins des espèces à préserver pour élaborer et planifier la gestion pastorale (type de troupeau, calendrier d'intervention, rotations et chargement).



Le Nacré de la Sanguisorbe (*Brethis ino*) a été évalué « Vulnérable » [VU]. Il est notamment menacé par la dégradation des prairies humides. © Thomas BITSCH

## Les modalités d'intervention

Figure 1 : La densification urbaine, le développement des mégalopoles et des « corridors » de biodiversité. L'entretien des milieux ouverts (pelouses, prairie et ourlets) et l'embroussaillage spontané issu de l'abandon des pratiques agricoles ancestrales. Traditionnellement, deux méthodes d'exploitation des prairies et des pelouses ont permis la création et l'entretien de ces milieux : le pâturage et la fauche. Ces usages agricoles sont encore aujourd'hui le moyen le plus pratique et le plus efficace pour gérer des milieux en faveur des papillons, dès lors que leur mise en œuvre reste extensive et exempte de fertilisation.

ciée des bermes routières permet aussi de préserver ces précieux « corridors » herbacés au sein de la matrice boisée des grands massifs. Enfin, des ouvertures peuvent être conduites et entretenues entre des parcelles pour favoriser le déplacement de certains papillons peu mobiles. Un « couloir à papillons » est ainsi géré par l'ONF de Rambouillet pour favoriser la colonisation de nouvelles landes à bruyères par l'Azuré des Ajoncs (*Plebejus argus*). Pour d'autres espèces étroitement associées à des essences ligneuses comme le Grand Sylvain (*Limenitis populi*), c'est le maintien d'essences secondaires réputées peu valorisables (Tremble, Saule marsault...) au sein du peuplement forestier qui sera gage de leur capacité à se maintenir durablement dans les boisements franciliens.



Travaux de fauche et d'exportation (en haut) en vue de maintenir ouvert un couloir à papillons dans la forêt de Rambouillet (en bas). © Michel BONAFONTE - ONF



# Comment trouver le statut d'une espèce ?

<https://inpn.mnhn.fr/>



## ▼ Recherche de données

*Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)

- Présentation
- Taxonomie
- Statuts
- Données sur la répartition
- Sources des données
- Fiche descriptive
- Habitats
- Histoire et archéologie

*Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)

Martin-pêcheur d'Europe ( Français )

(Chordata, Aves, Coraciiformes)



Accéder aux **122602** données sur la répartition



Sources des **793** jeux de données

Espèce évaluée

Espèce réglementée

Espèce protégée

Espèce menacée

## > Référentiel taxonomique (TAXREF)

## > Base de connaissance « Statuts »

## > Référentiel habitats (HABREF)

## > Informations géographiques

## > Données de synthèse

Rechercher des données sur une espèce

Nom latin ou commun (verna)  Ok

Rechercher des données sur un habitat

Nom ou code de l'habitat  Ok





# Comment trouver le statut d'une espèce ?

## Rubrique « Statuts »



› Base de connaissance  
« Statuts »

› Référentiel habitats (HABREF)

› Informations géographiques

› Données de synthèse

Rechercher des données sur une espèce

Nom latin ou commun (verna)

Rechercher des données sur un habitat

Nom ou code de l'habitat

Référentiel taxonomique

TAXREF v14.0 en ligne depuis

le 15 décembre 2020.

[Accéder au référentiel](#)

Espèce évaluée sur Liste Rouge

Rechercher :

Nom	Catégorie	Critère	Liste rouge
<b>Monde</b>			
Liste rouge mondiale de l'UICN (évaluation 2016) (listé <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758))	LC		
<b>Europe</b>			
Liste rouge européenne de l'UICN 2015 (listé <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758))	VU	A2abce+3bce+4abce	
<b>France</b>			
Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants) (2011) (listé <i>Alcedo atthis</i> )	NA	c	
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016) (listé <i>Alcedo atthis</i> )	VU	A2b	
<b>Régions</b>			
La Liste rouge des Oiseaux nicheurs menacés en Alsace (2014) (listé <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758))	NT	pr. D1	
Liste rouge régionale Oiseaux d'Auvergne (2016) (listé <i>Alcedo atthis</i> )	VU	D1	
Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne : Oiseaux nicheurs (2015) (listé <i>Alcedo atthis</i> )	DD		
Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne (2015) (listé <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758))	LC		
Liste rouge des oiseaux nicheurs de la région Centre (2013) (listé <i>Alcedo atthis</i> )	LC		
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse (2017) (listé <i>Alcedo atthis</i> )	DD		

Affichées 1 à 10 de 18 lignes





# Comment contribuer aux Listes rouges régionales ?

## Les programmes de sciences participatives

<https://www.vigienature.fr/>

PRÉSENTATION **OBSERVATOIRES** ACTUALITÉS AGENDA



# VIGIENATURE

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

BIRDLAB

FLORILÈGES

OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ (OAB)

SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX COMMUNS (SHOC)

SUIVI DES ORTHOPTÈRES NOCTURNES (SON)

SUIVI PHOTOGRAPHIQUE DES INSECTES POLLINISATEURS (SPIPOLL)

NS

(BIOLIT)

SUIVI TEMPOREL DES LIBELLULES (STELI)

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS (STOC)

STREETS (FLORE AUX PIEDS DES ARBRES)

SUIVI TEMPOREL DES RHOPALOCÈRES DE FRANCE (STERF)

VIGIE-CHIRO

VIGIE-FLORE

VIGIE-NATURE ÉCOLE



Opération Papillons



Opération Escargots



Observatoire des bourdons



Sauvages de ma rue



SPIPOLL

Suivi photographique des insectes pollinisateurs



Oiseaux des jardins



BioLit

Observatoire du littoral



BirdLab

Observation aux mangeoires

# les Listes rouges régionales



Évaluation  
des Orthoptera, Phasmida et Mantodea  
d'Île-de-France pour l'élaboration d'une  
Liste rouge régionale



Comité d'experts régionaux constitués pour l'élaboration  
Gilles Leger, Alexandre Hénin, Sébastien Perrier, Sébastien Thomas, Sébastien Sauter, Jérôme  
Aude, Axel Bruneau, Amel Ben, Christophe Pellerin, Guillaume Lemaire, Jérôme Hénin

Auteurs externes de l'Île-de-France  
Les Brousses 91850 St-Jean

